



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Métropole du tourisme sur le Léman, composée de plusieurs anciens hameaux ayant connu un énorme développement au cours du 19^e siècle, formant aujourd'hui une agglomération résidentielle aux immeubles luxueux ponctuée par d'innombrables grand-hôtels de la Belle Epoque.



Carte Siegfried 1890



Carte nationale 2010

Cas particulier



XX/	Qualités de situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud



1 Eglise St-Vincent, reconstr. entre 1476 et 1525



2



3 Noyau villageois d'origine rurale



4



5 Carrefour au lieu-dit des Planches



6



7



8



9



10 Maison Visinand, 1592

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud



11



12



13 Eglise cath. néoromane, 1885



14 Cours canalisé de la Baye



15 Villas Magnolias et Bellerive, 1887



16



17



18 Arcades de l'anc. hôtel National, 1896



19 Anc. hôtel National, 1874

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud



20 Casino, 1972 et tour d'Ivoire, 1969



21



22 Hôtel Eden, 1894/1906



23



24



25 Avenue du Casino



26



27 Avenue des Alpes



28



29 Grand Hôtel Suisse Majestic, 1870/1907

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud



30 Gare néobaroque, 1902



31



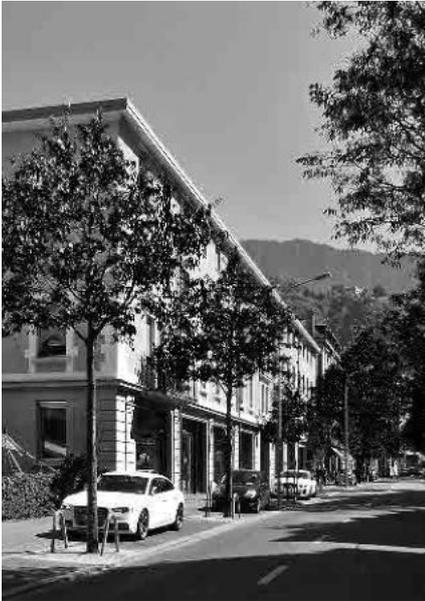
32



33



34 Eglise allemande et hôtel Montreux Palace, fin 19^e–déb. 20^e s.



35 Avenue des Alpes



36



37



38 Avenue de Belmont



39 Noyau agricole de Vernex



40



41 Rue de la Gare



42 Collège, 1897

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud



43



44



45 Quartier de Bon Port



46



47



48



49 Station du funiculaire Territet-Glion et anc. théâtre de l'Alcazar



50 Hameau de la Veraye



51



52



53 Grand Hôtel et hôtel des Alpes



54 Quai des fleurs

Montreux

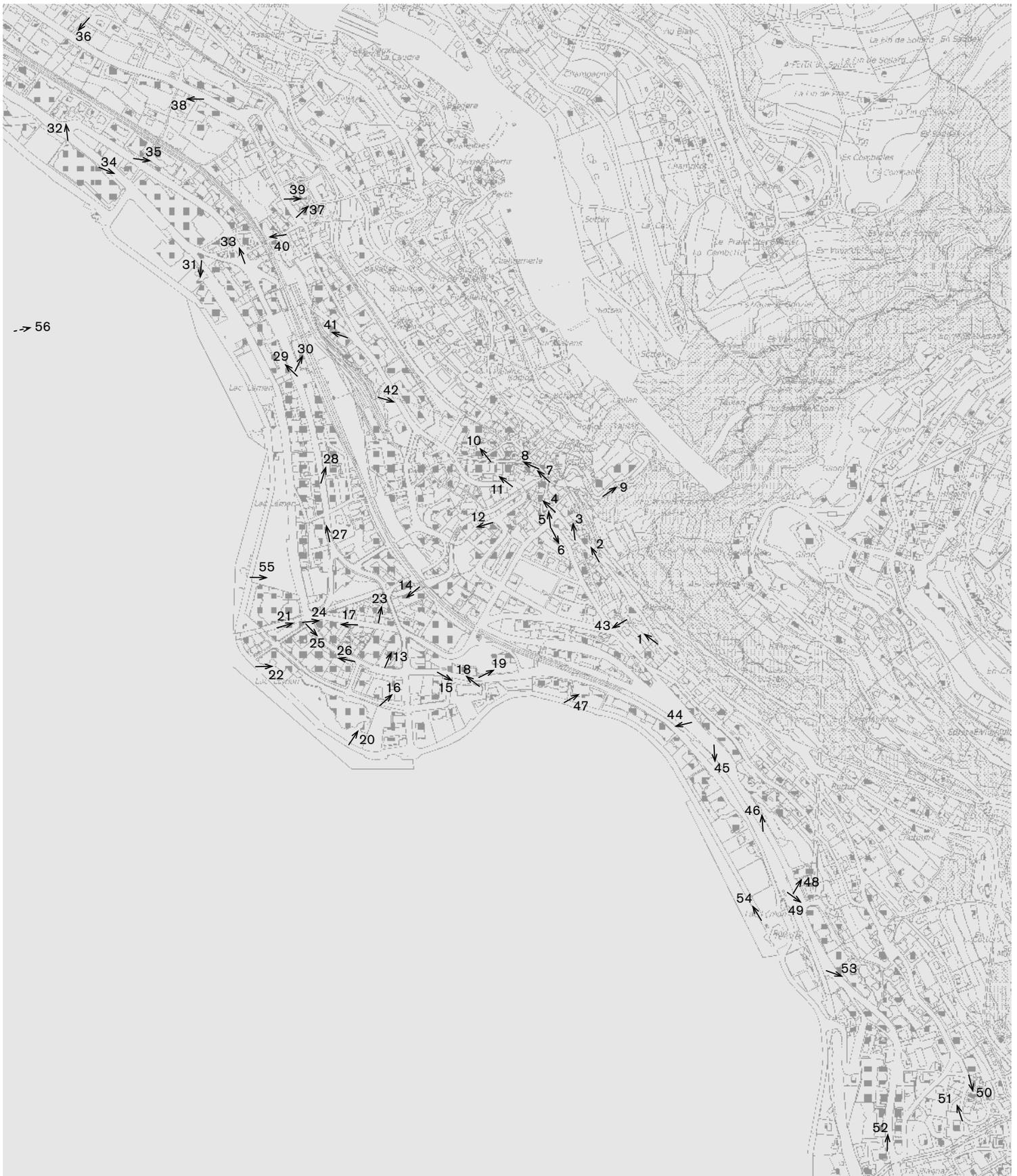
Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud



55 Ecole hôtelière dans l'anc. hôtel Bellevue, 1892



56



Emplacement des prises de vue 1:10 000
Photographies 2014 : 1-56

Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur labvase des données cadastrales, © Géodonnées Etat de Vaud



— Périmètre, Ensemble (P, E) - - - Environnement (PE, EE) ···· Eléments individuels (EI), observations et perturbations, voir plan encarté 1: 5000



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Noyau villageois d'origine rurale aux lieux-dits des Planches, du Chêne et des Sales sur une étroite terrasse à flanc de coteau, alignements de maisons rurales, habitations avec magasins aux rez, 18 ^e /19 ^e s., transf. 2 ^e m. 20 ^e s., quelques locatifs, fin 19 ^e -déb. 20 ^e s.	AB	×	×	×	A			2-8,11
	1.0.1	Maison Visinand de 1592, anc. ferme viticole d'influence bernoise, une des deux premières pensions de Montreux en 1835, actuel centre culturel						o		10
	1.0.2	Cours canalisé de la Baye de Montreux dévalant la pente (également 2.0.1, 4.0.2, 0.0.8), pont de 1846/73						o		7
	1.0.3	Carrefour entouré de bâtiments élevés, dont l'hôtel Tralala, à l'origine maison de maître du 17 ^e s., rén. années 1860/75 et 2009						o		5
	1.0.4	Anc. Hôtel de Ville des Planches, large bâtisse dominant ses voisines, façade Renaissance française, 1874						o		2
P	2	Quartier La Corsaz, développement artisanal et industriel dans une cuvette en bordure de la Baye de Montreux, dès déb. 20 ^e s., quelques habitations et immeubles, 1 ^{re} m. 20 ^e s.	C	/	/	×	C			11, 12, 14
	2.0.1	Cours canalisé de la Baye de Montreux (également 1.0.2, 4.0.2, 0.0.8)						o		14
EI	2.0.2	Anc. atelier de menuiserie de deux niveaux, partie centrale surél. par un pignon, 1900-12, diverses annexes et cheminée servant de repère				×	A	o		14
E	2.1	Locatifs de quatre à cinq niveaux en ordre contigu dans la ligne de pente, décor soigné, 1903-07	AB	×	/	/	A			12
E	2.2	Développement résidentiel avec locatifs et résidences à l'allure urbaine à l'emplacement de l'anc. hameau du Crin, anc. fabrique alimentaire, dernier q. 19 ^e s.-1911	B	/	/	/	B			
P	3	Développement résidentiel avec villas sur trame lâche, occupant un palier intermédiaire du coteau, dès déb. 20 ^e s.	AB	/	/	/	A			
	3.0.1	Immeubles locatifs dans la ligne de pente, années 1950						o		
P	4	Quartier du Trait, aujourd'hui centre de la nouvelle ville au pied du coteau, bâtiments commerciaux et résidentiels avec de nombreux commerces au rez ; souvent avec des accents Heimatstil ou néoclassiques, alignés princ. sur une grande avenue, fin 19 ^e -déb. 21 ^e s.	BC	/	×	×	C			13,15-18, 21-26, 54, 56
	4.0.1	Rangée d'immeubles de cinq niveaux de style classiciste et Heimatstil, formant un écran vers la place du Marché, 1894 et 1905						o		
	4.0.2	Cours canalisé de la Baye de Montreux (également 1.0.2, 2.0.1, 0.0.8), traversant un centre commercial						o		21
EI	4.0.3	Immeuble commercial et locatif, exemple magnifique de l'Art nouveau, verreries préservées, 1910				×	A			25,26
EI	4.0.4	Hôtel Eden, 1894, transf. 1906, grande bâtisse à l'ordonnance classique				×	A			22
EI	4.0.5	Eglise cath. néoromane, grande halle à déambulatoire, 1885, agr. 1905				×	A			13
	4.0.6	La tour d'Ivoire, immeuble-tour de 76 mètres de haut, 1969 ; repère emblématique pour le site, mais fort impact visuel et en rupture avec le gabarit du reste des bâtiments						o		20,25,43, 54,56
EI	4.0.7	Arcades de l'anc. hôtel National, boutiques derrière trottoir sous arcades, 1896, transf. en résidences, déb. 21 ^e s.				×	A			15,18
	4.0.8	Villas Magnolias et Bellerive, réunies en un luxueux bâtiment résidentiel néoclassique, 1887						o		15

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	4.0.9	Anc. hôtel National, faisant référence à un château de la Renaissance française, 1874, annexes 1898				×	A			19
P	5	Développement touristique principal en front de lac sur la Grand-Rue et immeubles à caractère citadin le long de l'avenue des Alpes sur la terrasse supérieure, longs alignements contigus de bâtiments de hauteur impressionnante, origine 1894–1914, rénovations et ajouts dès 2 ^e m. 20 ^e s.	AB	×	×	×	A			27–30, 33–35
EI	5.0.1	Eglise allemande, bâtisse néoromane aux arcatures lombardes et clocher, 1881, cure accolée				×	A			34
EI	5.0.2	Hôtel Montreux Palace, deux très grands bâtiments de style néo-baroque reliés par un corps bas, quatre niveaux rythmés de balcons et de loggias, 1864 et 1906				×	A			34
	5.0.3	Vernex-le-Bas, petits bâtiments artisanaux et résidentiels dans la ligne de pente, princ. 19 ^e s., partie inférieure de l'anc. hameau de Vernex						o		33
	5.0.4	Anc. Banque de Montreux, bâtiment néo-baroque, dominant le carrefour et l'entrée du tunnel, 1909, transf. 2002						o		
	5.0.5	Avenue des Alpes constr. à partir de 1894, bordée de hautes façades riches en décor, quelques-unes rén. et pas trop épurées						o		27–30
EI	5.0.6	Anc. hôtel Moderne, bâtiment Art nouveau de 1908, surél. en 1957, et bâtiment néorenaissance dominant une petite niche formant la place de la gare				×	A			
EI	5.0.7	Grand Hôtel Suisse Majestic, palace néo-baroque de quatre niveaux et toit à la Mansart, 1870, reconstr. 1907				×	A			29
EI	5.0.8	Gare, bâtisse néo-baroque adossée au mur de soutènement de la plateforme de la voie ferrée, 1902, nouvel accès aux rails 2006				×	A	o		30
	5.0.9	Immeubles locatifs commerciaux et artisanaux formant une cour Heimatstil, 1909–12						o		28
	5.0.10	Hotel Institute Montreux, anc. hôtel de l'Europe, colossal bâtiment néo-baroque de trois niveaux, 1897						o		27
	5.0.11	Centre paroissial dans un espace arborisé, école, bâtiments individuels de taille moindre, 19 ^e s.						o		
P	6	Esplanade dominant la gare et extension touristique, immeubles locatifs au programme architectural soigné implantés en ordre serré et au ras de la chaussée, installations publiques, princ. fin 19 ^e s.	AB	/	/	×	A			41,42
	6.0.1	Chapelle écossaise de style néogoth. Tudor, 1873						o		41
EI	6.0.2	Collège de 1897, longue barre classiciste de trois niveaux, pavillon central monumental surél. en 1951				×	A			42
P	7	Vernex-Dessus, cellule d'origine rurale et artisanale dans la ligne de pente, développement résidentiel le long d'un axe parallèle au coteau, 19 ^e –21 ^e s.	B	/	/	/	B			37,39,40
	7.0.1	Ecole Léman, bâtiment en verre aux formes agressives et aux balcons débordant sur le coteau viticole, fin 20 ^e –déb. 21 ^e s.						o		
	7.0.2	Locatifs de gabarit supérieur, dont l'un de six niveaux de haute visibilité, années 1960/80, rén.						o		
E	7.1	Noyau d'origine agricole et artisanal de Vernex, se prolongeant à l'origine vers le lac, bâtiments de petit volume en rangées, résidences plus cossues dans la partie inférieure, 18 ^e –19 ^e s.	A	/	×	/	A			37,39,40

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	8	Extension résidentielle le long du lac vers Clarens, masses imposantes et façades soignées formant la porte d'entrée au site, immeubles de haut standing, fin 19 ^e -déb. 20 ^e s., annexes, 2 ^e m. 20 ^e s., grand immeuble locatif en seconde couche, fin 20 ^e s.	B	/	/	X	B			32
EI	8.0.1	Christ Church, église anglaise néogoth., 1886				X	A			32
P	9	Développement résidentiel planifié sur deux terrasses superposées, locatifs de quatre à cinq niveaux de styles classique et Art déco, dès 1906, partie supérieure de 1909, nombreux arbres agrémentant la rue	B	/	/	X	B			43
	9.0.1	Deux immeubles de six niveaux contrastant par leur style dépouillé avec les immeubles voisins richement ornementés, années 1960/70						o		43
	9.0.2	Haut immeuble locatif et anc. clinique perchés à même le coteau et articulant une bifurcation de routes, vers 1910, transf. fin 20 ^e s.						o		
P	10	Quartier de Bon Port, développement résidentiel et touristique au bord du lac, fin 19 ^e s. et m. 20 ^e s., rénovations	B	/	X	X	B			43-45, 47, 54
EI	10.0.1	Golf Hôtel, grande bâtisse classiciste, ornée de pilastres, corps saillants, 1883				X	A			43, 47
EI	10.0.2	Grand Hôtel Excelsior de six niveaux, 1893, parties surél. Heimatstil				X	A			44
P	11	Station de Territet, anc. village indépendant et développement touristique, fin 19 ^e et 20 ^e s., grands immeubles, princ. 2 ^e m. 20 ^e s.	BC	X	/	X	C			49, 52, 53
	11.0.1	Maison Joffrey, anc. maison forte en pierre d'apparence trapue, datée 1549						o		
	11.0.2	Immeubles marquant la courbe de la route de transit et prolongeant le noyau des hôtels, dont les Roches brunes, bâtiment de sept niveaux s'inspirant du style Art déco, années 1930						o		
	11.0.3	Hôtel Bristol, haut bâtiment affichant une architecture irrespectueuse de son contexte, années 1980						o		
E	11.1	Complexe hôtelier autour du Grand Hôtel et de l'hôtel des Alpes, formant une rangée sur la route du lac, 1841-1911, quelques villas cossues et immeubles, participant à l'encadrement de la route, 1890-1900	A	X	X	X	A			49, 53
EI	11.1.1	Anc. théâtre de l'Alcazar, salle des fêtes du Grand Hôtel, filigrane construction Art déco sur un soubassement en demi-cercle, fin 19 ^e s.				X	A			49
E	11.2	Développement touristique et résidentiel, architecture éclectique aux accents Heimatstil et anglo-normands, dès 1896/déb. 20 ^e s.	AB	/	/	X	A			52
P	12	Développement résidentiel à l'emplacement de l'anc. hameau de Collonge, le long d'une rue montante, résidences classicistes et Heimatstil de deux à trois niveaux, petite rangée formant un îlot entre deux paliers, fin 19 ^e -déb. 20 ^e s. et immeubles, m. 20 ^e s.	AB	/	X	/	B			
EI	12.0.1	Collège de Collonge, Heimatstil, de quatre niveaux, socle rustique sur terrasse, 1909, précédé de trois marronniers ombrageant une place de parc				X	A	o		
	12.0.2	Immeubles de volume important et aux formes envahissantes, rompant l'unité de gabarit du quartier, fin 20 ^e s.						o		

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	13	Coteau de Belmont, lotissement de villas identiques d'un niveau avec combles aménagés sous un large toit à deux versants, grands jardins, 1954	B	/	X		B			
E	0.1	Résidence de Riant-Château de haut standing, deux bâtiments de cinq niveaux liés par un pan coupé, influences Art nouveau, 1913, et immeubles Heimatstil, 1907, reprenant les formes et le gabarit du complexe hôtelier de Territet	A	X	X	X	A			46
E	0.2	Hameau de Veraye, fermes et bâtiments artisanaux, habitations dès 18 ^e et 19 ^e s. avec vergers, transf. 20 ^e s.	AB	/	X	/	A			50,51
E	0.3	Suite de résidences aisées du déb. 20 ^e s. sur le bord d'une terrasse du coteau, parmi lesquelles le dit Château de Belmont, bâtisse classiciste de 1896, haute visibilité	A	/	X	/	A			36,38
	0.3.1	Immeuble de grand volume de style historisant, années 2000						o		
EE	I	Rives du lac, quais et promenades richement arborisés, ponctués par d'imposants bâtiments de grande importance	ab			X	a			31,54,56
	0.0.1	Royal-Plaza, grand complexe hôtelier de cinq à six niveaux, années 1980, coupant la vue sur le lac							o	
	0.0.2	Montreux Music and Convention Centre, énorme volume dominant l'accès septentrional au noyau du site, 1973, impact visuel dérangeant surtout des agrandissements à l'O, 1982/92						o	o	
EI	0.0.3	Anc. Pavillon des Sports du Palace avec de larges baies et coupole, éléments sécessionnistes, 1911				X	A			
EI	0.0.4	Hôtel Villa Florentine, résidence aux allures de Palazzo italien, 1894				X	A			31
	0.0.5	Tour Eurotel de seize étages sur socle de deux niveaux avec hôtel, restaurant et magasin, 1966 ; rompant totalement l'homogénéité de gabarit, impact visuel fort dans un secteur sensible en bordure du lac						o	o	56
	0.0.6	Résidences classicistes de 1899, Maison de commune depuis 1907						o		
EI	0.0.7	Marché couvert, charpente en poutres sur piliers de maçonneries et colonnettes de fonte, 1891-92, rest. 1988				X	A			
	0.0.8	Cours canalisé de la Baye de Montreux (également 1.0.2, 2.0.1, 4.0.2)						o		
	0.0.9	Débarcadère de Territet, placette avec petit pavillon agrémentée d'arbres						o		
	0.0.10	Ligne CFF Lausanne-Brigue, ouverte en 1861 (également 0.0.13, 0.0.28)						o		
	0.0.11	Quelques maisons familiales et une maison de maître de 1896 dans des jardins richement arborisés						o		
	0.0.12	Cours canalisé de la Veraye, formant la limite avec la commune de Veytaux (également 0.0.33)						o		
PE	II	Aire de la Gare, avec grands entrepôts et voies CFF et MOB sur un vaste terrassement	b			X	b			
	0.0.13	Ligne CFF Lausanne-Brigue (également 0.0.10, 0.0.28)						o		
PE	III	Coteau viticole et vergers préservés, quelques habitations cossues dans les parties septentrionales, 1 ^{re} m. 20 ^e s.	ab			X	a			1
	0.0.14	Ligne de chemin de fer MOB						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.15	Constructions récentes venant occuper les espaces libres, riche végétation facilitant leur intégration, 2 ^e m. 20 ^e s.						o		
	0.0.16	Anc. auberge et habitation Art nouveau et Heimatstil autour de la halte ferroviaire de Vuarennas, 1896/déb. 20 ^e s.						o		
	0.0.17	Immeuble de quatre niveaux, obstruction des abords du groupement plus anc., années 1980							o	
EI	0.0.18	Chapelle St-Michel et anc. ossuaire du cimetière, 1522–25, intégré au mur de soutènement de la terrasse de l'église				×	A	o		
EI	0.0.19	Eglise St-Vincent, avec clocher-porche et chœur polygonal, reconstr. entre 1476 et 1525				×	A			1,56
	0.0.20	Cure d'apparence rustique, trois niveaux sous toit à demi-croupe avec avant-toit en berceau, 1909						o		
	0.0.21	Ligne de chemin de fer Montreux–Glion–Rochers-de-Naye, 1909						o		
PE	IV	Constructions importantes et envahissantes sur l'anc. vignoble, immeubles commerciaux et résidentiels, dernier q. 20 ^e s.–déb. 21 ^e s.	b			×	b			
	0.0.22	Hôpital de Montreux, inauguré 1877, long bâtiment de trois niveaux, agr. 1932, adjonction de 1961 en contrebas						o		
	0.0.23	Long immeuble de quatre niveaux sur socle de deux niveaux, années 1980						o		
PE	V	Immeubles résidentiels, station-service et parking, colmatant des développements jadis séparés, dernier q. 20 ^e s.	b			/	b			
EE	VI	Coteau construit, vaste tapis d'habitations et de locatifs montant jusque vers l'autoroute et au-delà, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			×	b			56
	0.0.24	Pallens, tissu rural et extension résidentielle (hameau d'importance régionale, ne fait pas partie de l'Inventaire fédéral)						o		
	0.0.25	Pertit, emprise du tissu rural d'origine (hameau d'importance régionale, ne fait pas partie de l'Inventaire fédéral)						o		
PE	VII	Baye de Montreux à la sortie des gorges du Chauderon, terrasses arborisées et promenade pittoresque aménagée en 1869	ab			×	a			9
	0.0.26	Complexe de l'usine hydroélectrique de Taulan au ras de la falaise, plusieurs ailes et cheminée, 1887, rén. 1962, ateliers de 1986						o		9
PE	VIII	Secteurs fortement transf. ou en mutation, grands bâtiments commerciaux, fin 20 ^e s. et déb. 21 ^e s.	b			/	b			
PE	IX	Secteur résidentiel et commercial, immeubles de grand volume placés de manière lâche sur un réseau de rues presque orthogonal, ess. dernier q. 20 ^e s.	b			×	b			20
	0.0.27	Casino, vaste complexe multiforme à toit plat, 1972						o		20
PE	X	Talus de la ligne de chemin de fer soutenu par un mur	b			×	b			19,44–46
	0.0.28	Ligne CFF Lausanne–Brigue sur viaduc (également 0.0.10, 0.0.13)						o		19

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	XI	Coteau construit de Territet, quelques résidences aisées, dès 2 ^e q. 20 ^e s., immeubles et villas, dernier q. 20 ^e s.	b			×	b			
	0.0.29	Ligne du funiculaire Territet–Glion avec station supérieure, constr. 1883, modernisé 1975						o		
	0.0.30	Tracé du funiculaire Territet–Mont Fleuri, hors service depuis 1992						o		
	0.0.31	Très grand immeuble de sept niveaux sur socle, style béton cru, écrasant l'accès à l'anc. hameau de Veraye							o	
EI	0.0.32	Résidence néobaroque de deux niveaux, dominant l'accès S du site, 1901				×	A			
	0.0.33	Cours canalisé de la Veraye, formant la limite avec la commune de Veytaux (également 0.0.12)						o		
PE	XII	Esplanade aménagée en parc avec monument dédié à l'impératrice Elisabeth de 1902, important espace de liaison entre les groupements résidentiels et touristiques	ab			×	a			46,48,49
EI	0.0.34	Eglise anglaise de style néogoth. avec portique et clocheton, 1877				×	A			48
	0.0.35	Station inférieure du funiculaire Territet–Glion, 1883						o		49
EE	XIII	Coteau construit au NO du site entre rue du lac et ligne de chemin de fer	b			×	b			
	0.0.36	Autoroute A 9 sur viaduc, inaugurée en 1970						o		9,56
EI	0.0.37	Glion, école hôtelière dans l'anc. hôtel Bellevue de 1892, sur vaste terrasse en béton				×	A	o		19,24,55,56

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Les terrasses de la rive nord du lac Léman ont été occupées dès le Bronze final, comme en témoigne le site de Baugy situé sur l'actuel territoire de la commune de Montreux. A l'époque romaine, l'importante route reliant le Grand-Saint-Bernard à Avenches traversait le site actuel, où l'on a d'ailleurs trouvé les restes d'une villa qui y a été habitée du 2^e à la fin du 4^e siècle, tandis que de l'ère burgonde n'a subsisté qu'un champ funéraire. Au Haut Moyen Age, la région fit partie des possessions de l'Abbaye de Saint-Maurice puis de l'évêque de Sion, qui y fonda une paroisse du nom de Mustruel, mentionnée pour la première fois en 1215. Située aux Planches, l'église Saint-Vincent fut, elle, citée dès 1228. Dérivant du latin *monasterium*, qui signifie monastère, le toponyme ne désigna durant plusieurs siècles que la paroisse qui regroupait les communes des Planches, de Veytaux et du Châtelard, auxquelles plusieurs hameaux vinrent s'ajouter au fil du temps, si bien qu'on obtint 22 entités villageoises correspondant aux différentes communes politiques au début de l'ère moderne. Une confrérie du Saint-Esprit gérait les biens de l'hôpital – mentionné en 1309 et supprimé en 1820 – ainsi que la maladrerie commune à Vevey et à Montreux. La présence d'un établissement hospitalier destiné à l'accueil des indigents pourrait témoigner de l'importance de la route de passage.

L'évêque de Sion vendit la paroisse en 1295 à Girard d'Oron. Le successeur de ce seigneur la morcela en 1317 en vendant les parties sud, Les Planches et Veytaux, aux comtes de Savoie. Il garda comme fief savoyard ce qui allait devenir le domaine du château du Châtelard. Plus tard, celui-ci intégra les biens des barons de La Sarraz. L'on construisit au 14^e siècle une maison forte – l'actuelle maison Buenzod – au-dessous de l'actuel carrefour central des Planches. Ce village dépendait alors de la juridiction du châtelain de Chillon. Un pont enjambant la Baye de Montreux le reliait dès les origines au hameau du Chêne situé au nord de la rivière. Le cours d'eau forma d'ailleurs la limite entre les communes des Planches et du Châtelard jusqu'en 1961. En 1377, les Savoie accordèrent à leurs habitants les mêmes droits et coutumes qu'à

ceux de Lausanne ou de Vevey. Le peuplement de la région fut lié au développement de la culture de la vigne. Les principaux villages de l'agglomération montreu-sienne ne se formèrent par conséquent que tardivement, soit à la fin du 14^e et au début du 15^e siècle. Les groupements ruraux, tels que Vernex, Sâles ou Les Planches, furent implantés à une distance respectable du lac, dont les rives restaient encore très instables, et ne seront guère occupés avant le 19^e siècle. En 1476, la contrée fut ravagée par l'armée bernoise, venue couper la route aux troupes lombardes dépêchées au secours de Charles le Téméraire. Ils incendièrent Saint-Vincent qui fut rebâtie et consacrée en 1525. La peste fit de son côté de nombreuses victimes, en 1521, 1566 et 1612 notamment.

Sous le régime bernois, à partir de 1536, le territoire de ce qui allait devenir Montreux fut intégré au bailliage de Chillon, qui sera plus tard, dès 1735, rebaptisé bailliage de Vevey. Le village des Planches devint quant à lui le chef-lieu de la paroisse de Montreux. Plus tard, les communes concernées firent partie du district de Vevey de 1798 à 2006, avant que celui-ci ne soit intégré dans le nouveau district de la Riviera-Pays-d'Enhaut.

Les habitants vivaient, jusqu'à la fin du 18^e siècle au moins, avant tout de la vigne. Paru en 1823, le « Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud » compte les Montreu-siens « au nombre des plus laborieux de la Suisse », ce qui expliquerait leur notable aisance. Ils pratiquaient également, à la belle saison, l'élevage du bétail dans les prairies situées dans les parties les plus élevées, dont ils occupaient, accompagnés de leurs troupeaux, les fermes ainsi que les nombreux chalets et fenils. Les châtaigniers du terroir permirent en outre d'en développer la culture et d'en récolter les fruits. En 1757, le village des Planches reçut un droit de foire, qui toutefois ne concurrencera pas celle de Brent, qui existait déjà depuis 1486. Comme l'y invitait sa situation, Montreux fut en mesure d'entretenir des rapports avec le Pays-d'Enhaut par les cols de Jaman et de Chaude. La paroisse comptait deux cents feux en 1416 puis trois cents en 1453 et dénombrait 2103 habitants en 1764.

La naissance et l'essor du tourisme

Avec les grands travaux entrepris par Berne entre 1746 et 1751 pour réaliser l'endiguement des bayes ou des torrents et améliorer le réseau routier, les villages se développèrent d'abord vers les rives du lac, puis vers les hauteurs de Caux et des Avants. En plus de permettre une nouvelle expansion du vignoble, ces travaux ouvrirent la région aux voyageurs, d'autant que son climat agréable attirait déjà à cette époque un certain nombre de touristes sanitaires. Or ce fut un écrivain, encore inconnu alors, qui offrit véritablement à Montreux ses lettres de noblesse et partant, son importance touristique. Cet illustre visiteur n'est autre que Rousseau. C'est en 1761 qu'il fit paraître sa « Nouvelle Héloïse », dont l'action se situe autour du village de Clarens et du château de Chillon. Dans cet ouvrage, le Genevois fit l'éloge de cette région rurale en exaltant la beauté de ses paysages entre le rivage lacustre et les montagnes et en décrivant cet endroit comme étant hautement salubre aux hommes, qui y vivaient libres et heureux, car non pervertis par la ville. Le succès du livre fut tel qu'il attira, et pour longtemps, de nombreux voyageurs désireux de voir les différents lieux où Julie, l'héroïne du livre, aurait vécu. Parmi les nombreux poètes et écrivains de l'époque romantique qui suivit, Byron fut le premier qui, avec son « Prisonnier de Chillon », paru en 1816, contribua à asseoir la renommée de la région. Le nombre des auberges en activité ne pouvant pas répondre à l'afflux des visiteurs, l'écrivain lui-même fut obligé de résider chez des particuliers, et ce furent justement des touristes anglais désirant séjourner au même endroit que lui qui poussèrent les habitants à se lancer dans l'hôtellerie. Après l'illustre poète de langue anglaise, suivirent Shelley, Stendhal et Hugo. Parmi les hôtes qui ont séjourné à Montreux pendant sa période faste, il convient également de mentionner Tchaïkovski, Wagner, Daudet, Andersen, Tolstoï, l'impératrice Elisabeth, Rilke, Stravinski ou Sarah Bernhardt, puis, plus tard, au cours du 20^e siècle, Scott Fitzgerald, Hemingway ou Nabokov, et, encore plus près de nous, Freddie Mercury.

Nouvelles voies de transport

Outre son aura littéraire, la région de Montreux se distinguait par la clémence de son climat hivernal, ce qui la fit devenir un lieu de séjour privilégié pour

les malades souffrant des bronches. Passage obligé sur la route d'Italie, la situation devint encore plus favorable quand, dans la première moitié du 19^e siècle, les voies de communication furent améliorées sous l'impulsion du nouveau canton de Vaud, qui accorda une priorité aux axes reliant Vallorbe à Saint-Maurice et Genève à Berne. Le premier bateau à vapeur de Suisse, qui commença à faire le tour du lac en 1823, ne desservait pas encore Montreux. Ce ne fut qu'à partir de 1842 qu'il fit escale à La Rouvenaz, avant qu'un service régulier fût mis en place, en 1854. La ligne de chemin de fer ouverte en 1861 et la création d'un débarcadère favorisèrent le développement de la station dès la seconde moitié du siècle. A Territet, la grève ainsi qu'un port furent aménagés en 1861.

L'arrivée du chemin de fer allait profondément changer l'apparence du site, non seulement en facilitant – voire même en rendant possible – son développement par l'acheminement de touristes, mais surtout en le coupant à mi-coteau sur la large surface prise par ses rails, scindant en deux le noyau de Vernex, créant ainsi Vernex-le-Bas et Vernex-Dessus, et séparant les hameaux supérieurs du bord du lac, à l'époque même où ce dernier était enfin devenu attrayant. L'aménagement de ponts et de passerelles acquit alors une importance primordiale. Les routes et ruelles en pente, souvent très raides, furent remplacées par des routes en corniche plus accessibles aux véhicules et aux piétons. Ainsi fut aménagée l'avenue du Midi, depuis le village des Planches vers Territet, pour rejoindre le cimetière établi à Planchamp, près de l'actuel complexe résidentiel de Riant-Château. Le cône de déjection de la Baye, encore vierge de toute construction en 1865, allait rapidement accueillir le quartier du Trait suite à l'établissement du nouveau tracé de la route cantonale à plat et au pied du coteau. C'est à cette époque aussi, respectivement en 1865 et en 1866, que les services de distribution de gaz et d'eau furent mis en place. La Banque de Montreux ouvrit ses portes en 1868, et fit faillite en 1932. Son bâtiment est aujourd'hui occupé par une assurance sociale.

Au cours des décennies suivantes, les différents groupements ruraux furent réunis par les constructions venues se placer principalement le long des nouvelles rues et routes qui les reliaient entre eux. Il en res-

sortit assez rapidement une certaine ségrégation sociale, en ce sens que les beaux terrains et les beaux étages étaient bien sûr réservés à une population aisée tandis que les secteurs ombragés et les sous-sols accueillait la gent moins fortunée, dont le personnel hôtelier.

Les hôtels et les quais

Le tourisme allait donc devenir le moteur du développement, qui s'étendit rapidement à la totalité des parties lacustres du site. L'hôtel Masson de 1829 à Veytaux, l'hôtel-pension de Verte-Rive de 1830 situé à Clarens, Byron oblige, et la pension Visinand en 1835, ainsi que l'actuel centre culturel de Montreux, situé dans le noyau de Sâles, sur les hauts, furent les premiers de ce type dans la région. En 1837 ouvrit l'Auberge du Cygne, ancêtre du Montreux Palace, qui fut l'une des dix pensions qui apparurent jusqu'en 1850, parmi lesquelles quatre s'installèrent dans de nouveaux bâtiments spécialement construits à cet usage. Le secteur de Territet lui-même, auparavant le plus pauvre de par son terrain difficile – le plus pentu de la commune –, connut son propre développement touristique et urbanistique. S'y illustra la famille Chessex, et Ami Chessex notamment, le grand instigateur du tourisme à Montreux et propriétaire de l'hôtel des Alpes, ouvert sous le nom du Chasseur des Alpes en 1841 et aménagé dans les décennies qui suivirent, avant d'accueillir un nouveau voisin, à savoir le Grand Hôtel, construit en 1888. Entre 1860 et 1875, près de quarante nouveaux hôtels et pensions ouvrirent, la plupart dans des bâtiments conçus à cet effet, les autres s'installant dans des locaux considérablement agrandis pour répondre à leur nouvelle fonction ou rebâti à neuf.

On disait qu'à cette époque, les riverains du lac prenaient régulièrement le bateau, de Genève à Evian, pour faire la fête à Montreux et que l'animation que l'on pouvait alors observer sur les quais était comparable à celle qui avait cours à Nice ou à Cannes. En effet, l'aménagement des quais, en donnant une nouvelle splendeur au site, témoignait de l'essor de la station touristique. Au milieu du 19^e siècle, la grève, qui faisait entre 5 et 15 mètres de largeur, accueillait les femmes qui y blanchissaient le linge et les pêcheurs qui y amarraient leurs bateaux et y étendaient leurs filets.

Puis les particuliers obtinrent le droit d'y construire des terrasses, ce qu'initia l'hôtel du Cygne, en 1863. A partir des années 1860 environ eurent lieu les premières opérations concertées d'aménagement du rivage, l'idée étant d'étendre les terrains constructibles. Alors apparurent les quais, celui des villas Dubochet en 1872 et celui de Clarens en 1888, qui furent reliés en 1898. Inauguré en 1891, le quai de La Rouvenaz accueillit une exposition d'horticulture à partir de laquelle fut aménagé le Jardin Anglais, sa construction rendant possible l'ouverture du marché couvert la même année. Erigés au même moment, les quais du Midi et du Casino furent inaugurés dans la foulée, en 1895. L'édification du Palace occasionna la production de grandes quantités de déblais, qui furent utilisés pour le quai Edouard Jacoud, souhaité par le maître d'ouvrage du Palace. Envisagée dès la fin du siècle précédent, la réalisation de celui de Vernex fut achevée en 1906 dans l'idée de créer un quai paysager. Après une histoire riche en rebondissements, le quai de Territet, construit sous l'égide d'Ami Chessex, finit par passer au domaine public en 1913. Avec l'achèvement, au cours de la Première Guerre mondiale, de celui de Bon-Port, Montreux disposa d'une promenade allant de Clarens à Chillon. Au cours de ce développement relativement long, la notion même de quais s'est modifiée : tout d'abord exploité à des fins de rendement, le bord du lac finit par acquérir une valeur en soi, en tant qu'espace de détente et de promenade, qu'il valait la peine d'aménager et de transformer en un jardin des plantes des plus luxuriants. C'est également dans ce contexte que des règlements prescrivant la distance minimale entre les nouveaux quais sur le lac et les constructions côté terre virent le jour. Il convient ici de rappeler que ce sont tous ces changements apportés à la configuration du site qui ont créé et qui aujourd'hui encore contribuent à donner une image extrêmement verdoyante à la ville.

Tourisme et développement dans la seconde moitié du 19^e siècle

Outre l'édification d'hôtels, le fort développement touristique – et résidentiel – a évidemment eu des répercussions sur les plans urbanistique et démographique. De 2527 en 1798, le nombre d'habitants passa à 3181 en 1850, avant de littéralement exploser,

atteignant un pic dans les années 1860, quand la population du Châtelard augmenta de plus de la moitié et celle des Planches d'un tiers. En 1851, aucune construction n'avait encore vu le jour en bordure de la route cantonale qui longeait le rivage entre Clarens et Territet ; les noyaux étaient reliés par des chemins, les plus importants ayant été Les Planches, sur sa terrasse, ceux du Chêne et de Sâles lui faisant face puis, plus loin, dans la ligne de pente, celui de Vernex.

En 1869 fut créée la Société d'embellissement, qui commença par aménager une promenade dans les gorges du Chauderon. En 1879, plusieurs hôteliers installés sur les côtes du Léman se rassemblèrent pour créer une société destinée à développer le tourisme, qui bientôt publia un journal hebdomadaire comportant la liste des étrangers. Sous la présidence d'Ami Chessex, elle prit en 1880 le nom de Société des maîtres d'hôtels de Montreux et environs. Vivant du tourisme, la région était par conséquent peu industrielle, si l'on excepte un artisanat lié à l'hôtellerie, comme une menuiserie modèle, une argenterie, un chocolatier ou une imprimerie. Dans les années 1870, des artisans s'installèrent à proximité du cours de la Baye de Montreux, près du hameau du Crin ; dans les dernières décennies du 19^e siècle, on y releva également la présence d'un moulin à chaux et d'une marbrerie, l'arrivée de ces ateliers ayant entraîné la construction de casernes ouvrières. Un projet de correction du torrent avec un chenal maçonné fut réalisé en 1897. En 1909, le quartier fut qualifié de « très peuplé ». Au-dessus des Planches, la Société romande d'électricité (née en 1903 de la fusion de deux groupes) exploita l'usine de Taulan, dès 1887. Les abattoirs furent fondés en 1912.

En 1881, la ville se dota d'un Kursaal, agrandi en 1901. A côté de la gare actuelle se trouvait le pavillon des eaux, une « Trinkhalle » qui débitait les eaux alcalines à l'intention des curistes. La construction en bois d'origine a plus tard été remplacée par une bâtisse édifiée dans le style néorenaissance qui a été préservée jusqu'à nos jours. Premier tramway électrique de Suisse, la ligne Vevey–Villeneuve entra en service en 1888 ; l'électricité était fournie par l'usine installée aux Planches l'année précédente, qui alimentait également les chemins de fer de montagne reliant les rives du lac

et les sommets, dont le funiculaire de Territet à Glion, qui lors de son ouverture en 1883 était celui qui gravissait la pente la plus raide du monde. Il fut prolongé vers Caux en 1892 puis vers les Rochers de Naye en 1893. Un tramway à crémaillère qui relia le Trait aux Planches dès 1898 fut supprimé en 1912.

La première édition de la carte Siegfried de 1890 présente l'agglomération sous la forme d'entités encore nettement séparées les unes des autres. Le Trait et Territet en revanche y sont déjà reliés par une suite de constructions. Elle montre aussi que le village des Planches et le hameau du Chêne ne forment déjà plus qu'une seule entité, étranglée au niveau du pont qui traverse la Baye. Ces anciennes cellules se trouvent alors encore au cœur de vignobles étendus. Au nord-ouest, où l'on peut observer sur la carte un espace encore vierge, le collège ainsi que d'autres bâtiments communaux vont plus tard trouver leur place. Depuis ce noyau villageois, une route en lacets descend à travers le quartier artisanal décrit plus haut en direction du cône de déjection déjà assez densément construit. C'est ici que l'on remarque le Kursaal, édifié peu avant. Le front de lac est donc en train de se constituer, notamment sur la Grand-Rue, qui ne va pas tarder elle non plus à voir surgir de nouvelles constructions. Vernex-Dessus et Vernex-le-Bas sont situés bien à l'écart sur la carte, et encore plus loin à l'ouest, nettement séparée du reste de l'agglomération, se trouve la commune de Clarens. Les hameaux tels que Pertit ou Chernex sont également encore isolés sur le coteau. Au sud, le front du lac de Territet apparaît, avec le grand complexe hôtelier d'Ami Chessex, déjà densément bâti. Et même derrière, sur le palier suivant du coteau, des villas locatives s'élèvent déjà le long de la route de Collonges. Plus haut encore, le hameau de Veraye se trouve encore isolé, tout comme le village de Veytaux, qu'un nouveau réseau routier commence à peine à connecter aux structures apparues récemment sur la rive.

Installée dans la commune dès 1719, une paroisse de langue allemande y construisit un temple néoroman en 1881. Une communauté de l'Eglise libre, qui y vécut de 1847 à 1965, se dota d'une chapelle en 1854. Enfin, une église catholique fut édifiée en 1885. Pour les touristes britanniques, l'église anglaise et la cha-

pelle écossaise s'installèrent dans de remarquables bâtiments construits dans le style néogothique, l'un de ceux qui étaient en vogue à l'époque. On trouvait également dès 1917 une communauté juive qui ouvrit la première école talmudique (yechiva) de Suisse en 1927 puis partit finalement s'installer à Jérusalem en 1985. Clarens, enfin, se dota de son propre temple en 1930.

Frénésie du tournant du 19^e au 20^e siècle

Le lieu subit des interventions majeures peu après la parution de la première édition de la carte Siegfried. Ayant accédé au rang de ville, Montreux chercha à peaufiner son image. Ainsi, la Grand-Rue fut transformée à partir des années 1890, les bâtiments à deux étages sous toits en bâtière furent remplacés par des immeubles de rapport et des hôtels de cinq niveaux à toits à la Mansart. Mais ce fut surtout l'aménagement de l'avenue des Alpes au milieu des vignes qui révéla la véritable ambition du site. On avait en effet cherché depuis l'arrivée du train à relier la nouvelle gare à la route cantonale. Un concours fut lancé en 1881 et les travaux purent commencer en 1894. Les autorités rédigèrent un règlement des constructions pour que le futur boulevard pût « aussi être un embellissement pour la contrée ». Il fut relayé par un autre, portant sur le bâti, en 1893, à savoir cinq ans avant la loi cantonale de police des constructions. L'avenue se vit progressivement dotée de nouveaux bâtiments, jusqu'à ce que la Première Guerre mondiale éclate, signifiant l'interruption des travaux.

Un siècle après Rousseau, grâce à la proximité du lac et des montagnes – qui correspond à l'imagerie romantique – la contrée était devenue une Riviera – désignation utilisée comme terme publicitaire dès 1890 – appréciée par les voyageurs. En 1892, le voyageur Thomas Cook y ouvrit une succursale, ce qui explique en partie que par la suite, la région attira principalement des touristes anglais. Enfin, un syndicat des intérêts de Montreux se chargea de sa promotion dès 1893. En 1909 ouvrit la ligne de chemin de fer Montreux–Glion. Le réseau de transports sur voie ferrée fut complété par la ligne Montreux–Oberland bernois, l'actuel Golden Pass, la section reliant la ville aux Avants et la liaison avec Zweisimmen ayant été ouvertes en 1901 pour la première, en 1905 pour la

seconde. En 1906, le percement du Simplon acheva de faire de la région un carrefour international, facilement accessible.

Après une période plus difficile qui dura jusqu'à la fin des années 1880 mais qui néanmoins vit l'ouverture de huit nouveaux établissements, l'expansion de l'infrastructure touristique de Montreux repartit de plus belle, avec 16 nouveaux bâtiments qui furent édifiés dans la dernière décennie du siècle, d'autres étant agrandis ou surhaussés, autant de signes du boom qui s'amorçait et qui allait exploser au début du 20^e siècle, puisque 22 hôtels furent construits rien qu'à cette époque. Parmi ces derniers, les Palaces de Caux et de Montreux totalisaient 800 lits à eux tout seuls. Parmi les hôtels plus anciens, quatre furent reconstruits, dont celui des Alpes, et 16 autres agrandis. A la fin de cette époque faste, en 1912, le cercle de Montreux comptait au total 85 hôtels pour 7525 lits. Tout en adoptant les différents styles architecturaux de leur époque, les palaces relèvent tous d'un schéma identique, à savoir celui d'une élévation qui s'appuie sur un socle servant de salle et d'espaces publics, avec plusieurs beaux-étages dotés de balcons et un surhaussement, au-dessus de l'entablement, formé par un ou plusieurs étages mansardés, souvent avec des lucarnes. Tout aussi fréquentes sont les références à la typologie des châteaux, telles que les tours latérales ou les parties saillantes et les frontispices. Dans l'architecture publique et hôtelière s'illustra, entre autres, l'architecte Louis Henri Maillard, à qui l'on doit l'hôtel Roth à Clarens (1873), les Grand Hôtel à Territet (1888) et à Caux (1893) et le Righi Vaudois à Glion (1896). Il construisit également en 1897, cette fois en collaboration avec Robert Convert, le collège de Montreux. C'est par ailleurs avec Emile Hochereau qu'il fut à l'origine des villas Dubochet, construites à Clarens entre 1874 et 1879. Autre figure marquante de ce tournant du 19^e au 20^e siècle, Eugène Jost prit à partir de 1894 la relève de Maillard au Grand Hôtel ainsi qu'à l'hôtel des Alpes de Territet et bâtit la galerie de l'hôtel National en 1896 puis la gare en 1902. Enfin, il fut chargé en 1906 de la construction de l'aile ouest et de la rénovation de l'aile est du Palace.

En cette fin du 19^e siècle, le caractère résidentiel du site fut accentué par l'apparition de nombreuses

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud

demeures ou complexes s'inscrivant en bordure ou à l'intérieur des différentes entités, tels que la villa Toscane ou encore le complexe résidentiel de Bon Port, où la société foncière du même nom mit au concours en 1905 un projet promu par Ami Chessex pour un plan d'ensemble d'habitations locatives. Le boom que vivait Montreux se manifesta également sous la forme de projets ambitieux tels que le grand complexe Heimatstil édifié à l'orée sud-est de l'avenue des Alpes, devenue entre-temps une véritable artère urbaine. La station, qui bénéficia pleinement de l'ouverture du tunnel du Simplon en 1906 – qui la plaçait sur la route de l'orient –, atteignit sa véritable apogée au début du 20^e siècle, époque à laquelle elle avait déjà pratiquement acquis son emprise actuelle. Or son image allait alors encore sensiblement changer. Bon nombre de grands hôtels enchaînèrent transformations et agrandissements pour répondre aux exigences d'une clientèle mondaine et distinguée. Outre l'amélioration du confort, un nouvel enrobage décoratif influencé par le style Art nouveau était alors destiné à peaufiner l'image de marque des établissements hôteliers – qui suivaient ainsi une tendance que l'on retrouvait à l'époque dans l'ensemble des capitales européennes. Ainsi virent le jour le Montreux Palace, avec son imposante façade en front de lac, ou l'hôtel Moderne, d'un Art nouveau débordant. Si l'ensemble de ces lieux de villégiature comptaient déjà 31 473 hôtes en 1902, leur nombre explosa littéralement dans les années suivantes, pour atteindre 76 578 en 1910. Le nombre d'habitants continua en même temps sa marche ascendante et atteignit 14 144 en 1900 puis 18 800 en 1910.

Années de crise puis de reprise

L'hôtellerie subit de plein fouet, ce dès août 1914, les conséquences désastreuses de la Première Guerre mondiale. Pendant le conflit mondial, les hôtels hébergèrent internés, blessés et réfugiés. Par la suite plus ou moins laissés à l'abandon, ils furent peu à peu fermés, puis transformés en appartements, voire détruits, pour permettre une modernisation de la ville. Les portes de Montreux furent néanmoins rouvertes aux touristes dès 1921, qui recommencèrent effectivement à affluer, ce jusqu'à la nouvelle débâcle, cette fois économique, de 1929. En quête d'un second souffle, la commune misa sur le tourisme de confé-

rences. Ainsi en 1936, Montreux accueillit celle portant sur le statut des Détroits turcs. La convention qui le régleme encore aujourd'hui et qui règle également leur remilitarisation y a été signée, comme le fut en 1937 celle portant sur la suppression du système des capitulations et des tribunaux mixtes en Egypte. Plus près de nous, en 1996, s'y tinrent les pourparlers intercommunautaires sur l'avenir de la Chypre.

La structure générale du site ayant été établie au cours du 19^e siècle, ses axes de développement restèrent les mêmes, comme le montre la carte Siegfried dans son édition de 1939. Les espaces restés libres sur le vignoble allaient progressivement être occupés par de nouveaux immeubles pendant le 20^e siècle.

Création de la commune de Montreux

L'entité administrative du cercle des Planches devint cercle de Montreux en 1846. Ce nom fut dès lors utilisé par des sociétés de transports, des associations d'hôteliers et d'autres sociétés, ainsi que par les journaux, tels « La Feuille d'avis de Montreux », qui naquit en 1867, et « Le Messenger », qui fut lancé en 1899. Le Conseil du cercle fit office d'autorité centrale pour les trois communes, le Châtelard y étant représenté par quatre délégués, Les Planches deux et Veytaux un seul. Le temple, la place du marché couvert, le collège secondaire et les abattoirs étaient propriétés communes. De plus, chaque village avait une commission administrative (appelée société des intérêts) et un gouverneur. En 1921, les autorités des trois communes créèrent la société de développement de Montreux à partir de la société de maîtres d'hôtels et d'autres groupements, qui par ailleurs décidèrent de la création d'un office de tourisme. Malgré ces efforts communautaires, la fusion des communes des Planches et du Châtelard fut refusée par la première lors d'une votation populaire en 1922 – la seconde l'ayant, elle, acceptée – la commune de Veytaux s'étant quant à elle déjà retirée du projet quatre ans plus tôt. A partir de 1953, le nom de Montreux acquit un nouveau poids sur les cartes politiques, lorsque la commune du Châtelard-Montreux changea de nom pour devenir Montreux-Châtelard, Les Planches s'appelant désormais officiellement Montreux-Planches. Ce n'est qu'en 1962 que la fusion de ces deux entités donna naissance à la commune

de Montreux. Les habitants de Veytaux ayant refusé de participer à cette réunion, leur village est resté autonome jusqu'à aujourd'hui. Montreux s'est depuis muni d'un Conseil municipal de sept membres, qui représente son pouvoir exécutif, et d'un Conseil communal de cent membres.

Croissance résidentielle et efforts touristiques dans la seconde moitié du 20^e siècle

Depuis la Première Guerre mondiale, la population de la commune avait diminuée continuellement, passant de plus de 18 000 habitants en 1910 à environ 14 000 au début de la Deuxième Guerre mondiale. Après celle-ci, la reprise semblait d'autant plus avérée par le fait – assez remarquable pour l'époque et pour une ville de cette importance – qu'une liaison hebdomadaire par hydravion fut établie de juin 1957 à 1958 entre Southampton et la cité suisse, faisant de la ville un aéroport international. Malgré la brièveté de cette épopée, cette ouverture sur l'international s'intégra dans une politique multipliant les efforts pour y entraîner une renaissance du tourisme, tels que la création du Septembre musical en 1946, du Festival de la rose d'or en 1954, et bien sûr, du Festival de jazz en 1967, qui attira les plus grands noms de ce courant musical, avant de se tourner vers une programmation plus grand public. Dans les années 1950, 35 % des nuitées étaient encore réservées par des Britanniques, 20 % seulement l'étant par des Suisses, relation qui cependant s'inversa dans les années 1970. On observa également, toujours dans le troisième quart du 20^e siècle, un glissement vers le tourisme de groupes, puis de congrès, et à un intérêt toujours plus grand pour la saison d'hiver.

Pendant ce temps, le lotissement du coteau poursuivait son développement. A partir de 1954, le petit quartier de Belmont témoignait de l'effort de donner une cohérence à la construction de villas, une tentative qui sera cependant vite sacrifiée au profit de l'individualisme des maîtres d'ouvrage. Survenue à partir des années 1960, la forte croissance du tissu résidentiel – composé de maisons individuelles et d'immeubles d'habitations de tous styles et de tous gabarits, sans ordre particulier – modifia alors les abords de l'agglomération en touchant principalement les strates supérieures du site et notamment l'ancien

coteau viticole ainsi que les villages avoisinants, tels que Chernex ou Pallens. L'aménagement du réseau routier se poursuit, avec notamment la création, en 1954, du passage dénivelé sous le chemin de fer reliant Montreux à Territet, tandis qu'auparavant la route cantonale franchissait les voies à la hauteur du carrefour où se rencontrent l'avenue de la Riviera et l'avenue du Midi. Le remaniement parcellaire occasionné par la construction de l'autoroute A 9 à la fin des années 1960 entraîna la destruction de la moitié du village de Pertit. Le tronçon entre Montreux et Villeneuve ouvrit quant à lui en 1970, après le percement du tunnel de Glion.

En 1969, on construisit dans le quartier du Trait la tour d'Ivoire, qui, si elle suscita – et suscite encore – de vives polémiques, n'en est pas moins devenue un bâtiment emblématique du site. Avec la tour Eurotel, son aînée de trois ans, elle opéra la première modification significative de la silhouette de Montreux depuis l'apparition des grands hôtels un siècle auparavant. La partie du site située sur le delta de la Baye de Montreux, au sud de la route cantonale, a été presque entièrement transformée et reconstruite dans la seconde moitié du 20^e siècle. Sur les rives du lac, un nouveau casino vint en 1974 remplacer l'ancien Kur-saal, dont l'incendie en 1971 fut immortalisé par le riff de Ritchie Blackmore et le titre donné par Roger Glover à l'une des chansons de rock les plus célèbres. D'un gabarit traduisant l'ambition du site, le Montreux Music and Convention Center et sa salle de concert dédiée à Stravinski, ouvert en 1973, fut quant à lui agrandi en 1993.

La commune, qui ne passa que de 16 994 habitants en 1950 à 17 609 en 1960, connut ensuite une forte croissance et dépassa pour la première fois en 1971 les 20 000 résidents, chiffre qui allait rester stable jusqu'à la fin du siècle, avant d'augmenter à nouveau pour atteindre 22 000 personnes au tournant du millénaire. L'expansion des quartiers résidentiels se poursuivit, avec l'apparition de nombreuses résidences secondaires grimpant de plus en plus haut sur le flanc de la montagne. Certains immeubles ont, par leur taille et leur implantation, profondément altéré le bâti des anciens groupements ruraux. Ces interventions ont fini par créer une nouvelle agglomération

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud

quasi unique en Suisse, sous la forme d'un conglomérat de hameaux et de villages urbanisés par le développement touristique et résidentiel. Des efforts furent toutefois entrepris en vue d'endiguer ou du moins d'encadrer ce processus. En 1989, Montreux reçut le prix Wakker de Patrimoine suisse pour la restauration de son marché couvert et l'ensemble de son architecture touristique, marque d'un changement dans la façon d'apprécier le patrimoine touristique et les efforts consentis pour mettre le site en valeur.

Aujourd'hui, quelques palaces où l'on devine encore les fastes du passé restent vides, inoccupés, attendant une conversion digne de leur prestance architecturale. Trois écoles hôtelières de grande renommée y ont déjà trouvé refuge : l'Hotel Institute Montreux, près de la gare, le Glion Institute of Higher Education dans le hameau éponyme et l'Ecole de gestion hôtelière, à Caux. L'ancien hôtel National quant à lui s'est vu transformé au début de ce siècle en appartements de luxe accompagnés de trois cubes aux formes post-modernes posés sur sa vaste terrasse. La présence de plusieurs entreprises de services fait aujourd'hui de Montreux un important centre de l'emploi dans la région, le secteur tertiaire, tourisme inclus, en fournissant en effet plus de 90 %. Troisième commune du canton, la ville comptait fin 2011 25 138 habitants, dont 45 % d'étrangers.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La commune de Montreux occupe un territoire de 33,4 kilomètres carrés qui monte depuis la rive sud-est du lac Léman. Cette dernière est structurée par deux cônes de déjection, celui de la Baye de Clarens et celui de la Baye de Montreux, qui forment une baie. Le coteau monte en pente raide jusqu'au Cubly, situé à une altitude de 1188 mètres. La commune profite largement de cette situation exceptionnelle au bord du plus grand lac de Suisse, protégée par des cimes atteignant les 2000 mètres, bénéficiant d'un climat particulièrement clément, favorable au déploiement d'une végétation subtropicale.

Le présent relevé ISOS se concentre sur les parties centrale et méridionale de la commune situées autour des anciens noyaux de Vernex, des Planches et dans la fraction de Territet et qui se sont développées à partir de la seconde moitié du 19^e siècle grâce à l'essor touristique de la région. Plus au nord et séparé par des anciennes bandes vertes construites seulement récemment, Clarens fait figure de site à part, tout comme les autres parties de la commune, très étendue, que sont Les Avants, Baugy, Brent, Chailly, Cherenex, Glion, Pallens, Pertrit, Planchamp, Sonzier et Tavel. Caux, qui domine la Riviera, et les Villas Dubochet, enfin, garde-portes septentrionales de toute l'agglomération, forment chacun un site d'importance nationale à part entière dans l'Inventaire fédéral.

Un long site escaladant le coteau

Sur le coteau du Cubly, qui tombe dans les eaux du Léman, se sont formés deux replats, l'un en haut, au débouché de la gorge du Chauderon, occupé par le village des Planches ainsi que par les hameaux du Chêne et des Sâles, qui constituent en quelque sorte le vieux Montreux (1), l'autre au bord du lac, sur le cône de déjection dont les infrastructures touristiques et les résidences secondaires ont tardivement pris possession. Ils constituent les deux points d'appui d'un développement qui a englobé tout le coteau. La beauté des vues sur le lac, le vignoble – ou ce qu'il en reste – et les Alpes savoyardes, vaudoises et valaisannes, associée à l'importance par conséquent accordée au paysage et à sa contemplation font que la plupart des constructions orientent leur façade sur le lac et que les bâtiments tendent à garantir leur belvédère par un étagement sur des paliers. De même, la recherche d'un ensoleillement maximal et de grand air explique la multiplication des balcons et des ouvertures vers le lac. Depuis le bas, Montreux se présente par conséquent comme un échelonnement presque interminable de terrassements et de balcons, de loggias et de terrasses s'élevant des eaux aux cimes des Rochers de Naye. Plus on descend vers le Léman, plus les bâtiments se font grands et hauts, des maisons villageoises, en passant par des résidences splendides, jusqu'aux grands palais et aux immeubles commerciaux du 20^e siècle, avec deux tours, véritables gratte-ciel à la portée emblématique. Liée à cette volumétrie, certes multiforme mais cohérente, on

notera l'omniprésence d'un terrain difficile où rivalisent passages souterrains ou voûtés, escaliers et ascenseurs. Le caractère clos des rues étroites contraste partout avec l'ampleur des vues sur le paysage.

Sur cette topographie remarquable, le bâti s'organise en lanières le long des courbes de niveau, avec des cellules plus petites servant de liaison dans la verticale ou en diagonale. Si l'on part du haut, le noyau villageois (1) forme une cellule dense et cohérente datant d'avant le grand boom, avec, un peu à l'écart, l'église Saint-Vincent (0.0.19). Depuis la fin du 19^e siècle, des résidences ont été construites à flanc de coteau, soit sous la forme de villas espacées (3) soit sous celle d'immeubles sur plan orienté (9) descendant vers le bord du lac. Ce n'est que dans le vallon encaissé de la Baye de Montreux que se concentrent ateliers et habitat ouvrier (2). Comme suspendues entre le lac et la montagne se trouvent la gare et la large surface occupée par les rails, dominée par un quartier de grands bâtiments à caractère public (6). L'ancien noyau de Vernex, largement transformé (7), ainsi que des rangées de villas (13, 0.3) complètent en outre le tableau de ce niveau intermédiaire. Au pied du coteau enfin, dans le quartier du Trait (4) et dans le secteur au pied de la station ferroviaire (5) prédominent commerces, immeubles et hôtels. Les quais (I) constituent un contraste saisissant avec ces entités, les plus urbaines du site. C'est ici que se trouvent le célèbre Casino et le grand Centre des Congrès et de la Musique, qui de leurs volumes imposants écrasent les bâtiments touristiques et de plaisance environnants. Ces derniers se prolongent des deux côtés du site, soit vers Clarens (8), soit en direction du sud (10, 0.1). Le schéma des constructions en strates superposées se répète à Territet, où l'on monte depuis les hôtels de l'avenue de Chillon (11) dans un secteur de résidences et autres habitations (12). Un peu à l'écart, le groupement agricole de Veraye, ou ce qu'il en reste (0.2), marque la limite sud du site.

C'est dans cette multitude d'ensembles de haute qualité – témoignant d'un développement touristique tout à fait extraordinaire – reliés par de longs quais et de longs axes le long du bord du lac comme en direction des cimes, le tout bénéficiant d'interminables perspectives, que réside le charme si particulier de Montreux.

L'ancien noyau villageois

Perché au-dessus du lac, du haut de sa terrasse, le noyau villageois (1) présente un aspect fermé et de prime abord homogène qui fait penser à un bourg. Le bâti suit les courbes de niveau jusqu'à une échancre du terrain conditionnée par la Baye. De densité élevée, il se compose de maisons en pierre de deux et surtout de trois niveaux ainsi que de plus grandes bâtisses, de quatre niveaux et d'apparence plus citadine, qui en animent les séquences, principalement autour du carrefour central. Par l'absence d'espaces entre les maisons ou devant celles-ci, sa disposition témoigne encore du passé viticole du noyau. Ces dernières datent en partie du 18^e et surtout du 19^e siècle. Si l'arborisation y est quasiment absente, le versant fortement boisé forme un arrière-plan très verdoyant. Suivant la topographie accidentée, les bâtiments, par leur implantation et le tracé des rues et ruelles, créent des espaces de caractère qui restent gravés dans la mémoire.

En dépit de l'homogénéité du bâti et de sa structure, il est toutefois possible, à travers le caractère et l'histoire communale, d'en distinguer deux parties. Au nord-ouest, la route monte légèrement depuis la gare. Le bâti, régulier et peu espacé, est dominé par la grande maison Visinand (1.0.1). Puis une bifurcation mène à une partie encore plus dense, où la ruelle du Chêne escalade puis redescend une butte que la rue principale contourne. Les bâtiments y sont plus désordonnés – trahissant par là-même le parcellaire d'origine – plus petits aussi, parfois seulement de deux niveaux, certains abritant même des activités d'artisanat. Cette ruelle rejoint la rue principale qui se fait plus étroite en direction du sud-est, tandis que le bâti la longeant devient plus homogène. Une terrasse offre une vue magnifique vers le bas, telle une brèche, avant que la rue ne traverse, en un vigoureux virage, la rivière (1.0.2). De l'autre côté de ce pont, les bâtiments se font plus cossus. Organisées elles aussi essentiellement le long de la rue principale, les maisons à l'allure citadine lui montrent leurs murs gouttereaux, contribuant au caractère clos et refermé sur soi de l'endroit. Ici encore, une ruelle s'échappe en une légère montée, avant de rejoindre la rue principale sur le carrefour central (1.0.3). Ce dernier est dominé par quelques bâtiments importants, dont l'actuel

hôtel Tralala, ancienne Auberge des Planches, reconnaissable à son avant-toit bernois (1.0.4). Seul espace multidirectionnel du noyau, il a été nettement élargi pour faciliter le trafic automobile. En contrebas du carrefour, l'ancienne maison forte dite « Buenzod » module le passage au quartier plus aéré situé plus bas en avançant sa tour latérale reconstruite avec un toit conique élancé. Depuis ce carrefour toujours, la rue qui monte vers l'église (0.0.19) contourne l'hôtel susmentionné ; le bâti s'y ouvre, le côté aval étant principalement aménagé en terrasses. Dans ce secteur s'élève l'Hôtel de Ville des Planches, fière bâtisse de trois niveaux datant de 1874.

Au cours du 20^e siècle, les parties aval du noyau villageois et donc juste à la limite de la terrasse du terrain, ont vu l'apparition de quelques locatifs, qui dominant, comme suspendus, le bâti inférieur. Deux immeubles de quatre niveaux jouxtent la sortie en direction du sud et modulent le passage au quartier résidentiel situé plus bas. Côté amont, la ligne de chemin de fer vers le Rocher de Naye (0.0.21) court derrière les bâtiments sur un remarquable pont en fer, au ras de la falaise arborisée. C'est ici que s'ouvrent les gorges du Chauderon (VII), où l'usine hydroélectrique (0.0.26) trône sur une terrasse en béton, dominée par le viaduc de l'autoroute (0.0.36).

Le quartier artisanal niché dans une poche du coteau

En contrebas du noyau, une cuvette formée par le terrain est contenue entre des pentes tellement raides qu'elles évoquent des petites falaises. Elle s'est vue principalement « assiégée » par l'artisanat puis par l'habitat au cours de la seconde moitié du 19^e et du début du 20^e siècle (2). Le tissu hétérogène que forme son bâti occupe en fait un vallon creusé par la Baye de Montreux (2.0.1) ; les bâtiments se tiennent le long des rues aménagées en fonction des possibilités offertes par le terrain et sont comme encaissés entre les falaises et les volumes plus grands de ceux situés en contrebas. Les espaces intermédiaires sont occupés par des potagers et, depuis les années 1950 et 1960, par des immeubles locatifs. Les ateliers situés sur la rivière, qui ont des halles en bois en guise d'annexes, comme les bâtiments d'origine, sont orientés dans la ligne de pente, ce qui dis-

tingue nettement ce quartier du noyau plus ancien qui, on l'a vu, longe les courbes de niveau. Cette situation explique que l'on ait là le seul endroit où la pression immobilière du début du 20^e siècle n'ait pas abouti à la construction de nouveaux immeubles résidentiels (VIII). Tout en bas, des ateliers disposés le long du canal donnent directement sur l'avenue Nestlé.

La présence de ces ateliers et usines engendra la construction d'immeubles locatifs pour ouvriers. Or, au cœur de ce quartier, la rue de la Corsaz présente un intérêt particulier au niveau spatial (2.1), de vastes habitations et locatifs la délimitant clairement. D'allure classiciste, ils présentent quatre à cinq niveaux sous des toits en demi-croupe, mais surtout à la Mansart. Les longs et hauts murs gouttereaux des bâtiments forment comme un écho aux falaises qui contiennent le vallon. A la sortie de cette gorge formée par les habitations ouvrières, la rue décrit un virage qui traverse la rivière et donne sur un carrefour, endroit à partir duquel il est possible de traverser les rails en direction du lac ou de remonter une échancrure de terrain en direction de l'ancien noyau.

On retrouve ce caractère refermé dans la brève rangée d'immeubles locatifs et d'ateliers qui longe la rue Industrielle (2.2). Sortant du vallon encaissé sur une assez forte pente, cette rue fut construite en 1866 pour relier les groupements ruraux situés dans les hauts du coteau à la nouvelle route cantonale au bord du lac. Datant du dernier tiers du 19^e siècle, ces immeubles présentent quatre niveaux en partie couverts d'un toit à la Mansart. Deux bâtiments dont un immeuble classique en forme de cube s'appuient sur des arcades. Une ancienne fabrique au programme architectural ambitieux forme une cour de ses deux ailes placées de manière orthogonale par rapport à la rue et reliées entre elles par un bâtiment de trois niveaux perché sur un haut socle. Sa façade arrière, qui donne sur la rue Industrielle, est parcourue par des allées ouvertes impressionnantes. L'ensemble des locatifs et de l'ancienne fabrique forme une composante à caractère fortement urbain qui se distingue de son contexte par une orientation différente, à angle presque droit par rapport à la rivière qui parcourt ce quartier. Ses bâtiments, qui occupent l'emplacement de l'ancien hameau du Crin, se rapprochent, dans la

partie supérieure, du noyau villageois. Des maisons viticoles orientées pignon sur rue, c'est-à-dire vers le soleil, s'y trouvent désormais à l'ombre des locatifs de la rue Industrielle. C'est en outre à cet endroit qu'un grand immeuble de sept étages posé sur un socle en arcade obstrue quelque peu la liaison entre le noyau rural et le quartier artisanal.

Le quartier du Trait à l'embouchure de la rivière

Ce changement de gabarit est annonciateur des bâtiments de tailles et de fonctions diverses – où prédominent l'administration et les services – qui ont commencé à couvrir les rives et les parties inférieures du coteau à partir du moment où elles sont devenues constructibles. Dans ce quartier du Trait (4), entre les immeubles résidentiels et les bâtiments commerciaux de la seconde moitié du 20^e siècle, surgissent à plusieurs reprises des immeubles plus anciens se rattachant au Heimatstil ou à l'Art nouveau. Ce secteur central étant l'un des rares dans tout le site à présenter une topographie permettant de procéder plutôt facilement à des travaux de construction, il a subi une forte pression, autant immobilière que commerciale, et l'on y trouve naturellement beaucoup de terrains en mutation (VIII). Le quartier s'organise sur une grille presque orthogonale de ruelles descendant vers le lac. La Baye de Montreux y devient souterraine, pour réapparaître au sein d'un complexe assez récent qui forme un pont par-dessus le cours d'eau et une ouverture sur le lac. Des rues les coupent de travers, parmi lesquelles domine l'avenue du Casino, nom que prend ici la route cantonale.

Toutes les constructions longent ces rues, les îlots en étant les unités prédéfinies – leur apparence se révélant cependant fortement variable. Les immeubles comportent tous un rez-de-chaussée abritant un commerce ou une auberge surmonté de deux ou trois étages splendides, pour les bâtiments du début du 20^e siècle, ou de quatre à six étages beaucoup plus banals s'agissant des adjonctions de la seconde moitié de ce même siècle. Ce ne sont pas des arcades qui protègent ici le promeneur, mais des marquises et des avant-toits. Ainsi, dans la rangée fortement modifiée du côté sud de l'avenue du Casino, l'on peut par exemple apercevoir au coin de la rue du Quai, en regardant vers le haut, un immeuble de 1910

arborant les lignes ondoyantes propres à l'Art nouveau ainsi qu'une remarquable marquise de verre et de métal (4.0.3). Le quartier tire son intérêt également de l'importance des espaces-carrefours ; en fait, c'est à chaque fois depuis l'un de ces croisements que l'on découvre de nouvelles perspectives – ainsi que l'îlot suivant, qui a de fortes chances d'être différent du précédent. Sous cet angle, l'accès depuis le nord-est (VIII), avec le giratoire sur l'avenue des Alpes, ne peut pas être considéré comme tout à fait réussi. C'est également dans ce secteur-ci que les bâtiments sont les plus grands, la sobriété de leurs façades contrastant de manière intéressante avec l'exubérance de la dite avenue.

Le long de la route cantonale, en direction du sud, les arcades de l'ancien hôtel National deviennent l'élément marquant (4.0.7). Cette construction unique s'élève au ras de la route, abritant le trottoir de ses arcades monumentales, où se trouvent l'accès par un escalier à l'ancien hôtel relégué en haut ainsi qu'une série de boutiques. A l'étage se déroule un promenoir couvert que terminent à chaque extrémité deux pavillons à toits en bulbe. L'hôtel lui-même (4.0.9), cette grande bâtisse façon Renaissance française qui trône sur la terrasse supérieure, est constitué d'un haut socle surmonté de quatre niveaux aux formes les plus cossues, étalant tout l'arsenal décoratif à sa disposition, et d'un étage mansardé. Il est actuellement entouré de trois cubes qui sont des immeubles résidentiels de standing, de six niveaux modernistes, bénéficiant d'une vue magnifique sur le lac et le château de Chillon.

La partie située au sud de la route cantonale a quant à elle été fortement modifiée. Désormais très urbaine, elle est occupée par de grands immeubles datant principalement du dernier quart du 20^e siècle et en particulier par la très disputée et très haute tour d'Ivoire (4.0.6). Fine et élancée, elle s'élève donc au ras de la route cantonale, entourée telle une cour par des immeubles en équerre dotés de balcons expressifs. Du haut de ses 29 étages plus penthouse, la tour, que l'on aperçoit loin à la ronde, que ce soit du lac, du train ou de l'autoroute, est devenue l'emblème controversé du nouveau Montreux, à la fois point de repère et élément dérangent, de par son

gabarit inhabituel. La proximité du lac a également favorisé la construction de grandes résidences, qui apparaissent en général sous la forme de cubes blancs occupant ce secteur comme des blocs. Bien avant ce type de développement, en 1894 exactement, l'hôtel Eden (4.0.4), un grand palais à la française, a pris possession du bord du lac à l'embouchure de la Baye. De concert avec son voisin, édifié dans un style similaire, il représente comme une avancée de la splendeur architecturale de Montreux sur le lac. Ce faste se retrouve tout au nord du quartier, vers la place du Marché (4.0.1) ainsi que sur un bâtiment néoclassique de 1913 abritant une banque, qui, lui, oriente sa façade en demi-cercle d'ordre colossal sur le carrefour que croise la rue de la Paix. C'est d'ici que l'on pénètre dans la partie la plus attrayante du quartier.

En effet, seule à déparer sur la grille quasi orthogonale du quartier, la rue de l'Eglise-Catholique, plus étroite que les autres et qui part en diagonale à l'assaut de la montagne, est sans doute la plus intéressante d'un point de vue spatial et urbanistique. Elle est bordée de manière dense d'immeubles du début du 20^e siècle aux forts accents Art nouveau, qui vont parfois jusqu'à rappeler les prouesses d'un Gaudí. Les rez-de-chaussée sont occupés par des magasins, voire des ateliers, dont un garage. D'étroites ruelles de communication filent entre les rangées. Le point culminant de la rue est marqué par le chœur de l'église catholique (4.0.5), qui constitue tout un îlot sur ce flanc du quartier. Son entrée se trouve sur l'avenue du Casino, où elle apparaît retirée derrière son parvis. Celui-ci se trouve juste en face de l'espace où s'élève la tour d'Ivoire. L'édifice néoroman possède tous les attributs de l'époque à laquelle elle fait référence, avec sa façade à l'allure poitevine – tourelles latérales rondes, deux registres dotés de niches pourtant vides –, son déambulatoire, ses chapelles rayonnantes, ses bandes lombardes, ses toits coniques. Ne manque que la nef saillante.

Le quartier de la gare et le bord du lac

Dans un site axé sur le tourisme et les quartiers résidentiels aisés, le quartier de la gare ne peut se présenter de la même façon que dans une ville ou un village marqué par l'industrie. En descendant sur le quai de la gare, le voyageur aperçoit en fait ce

que Montreux a de plus représentatif, à savoir l'avenue des Alpes, véritable boulevard urbain, et la Grand-Rue – ou avenue Claude-Nobs dans sa partie septentrionale –, le front du lac qui la double plus bas (5). Ces deux artères sont finalement les deux faces d'une médaille particulièrement polie, l'une servant de sous-bassement à l'autre, celle-là de couronnement à celle-ci.

Sur une terrasse s'étendant entre le bord du lac et les rails, s'adossant à la montagne, ou en surgissant plutôt, s'articule l'avenue des Alpes (5.0.5). Monument de la Belle Epoque, elle est bordée de près par de hautes façades classicistes ou Art nouveau érigées selon un plan commun à partir de 1894, entremêlées de constructions plus récentes et de rénovations moins convaincantes, dont les formes sont souvent assez épurées. Les rangées sont composées de bâtiments de trois à quatre niveaux d'appartements élégants sur un rez-de-chaussée généralement destiné au commerce, le tout couronné par un ou deux étages mansardés. Les bâtiments sont ornés d'éléments baroques ou classiques d'une grande richesse. Ils sont ajourés de hautes baies vitrées qui parfois indiquent des cages d'escaliers. Leurs balcons introduisent une structure horizontale supérieure. Les différentes toitures, où l'on aperçoit même des tourelles, sont certes de hauteurs variables mais préservent cependant le caractère clos de l'avenue, auquel participe également la légère inflexion de la chaussée. Côté amont, des ruelles mènent dans les secteurs arrières, comme cachés, tandis que côté aval s'expose le brusque et énorme dénivellement vers le lac. Des escaliers et des passages couverts relient les deux paliers.

La gare néo-baroque (5.0.8), le Grand Hôtel Suisse Majestic (5.0.7) du même style, en face, et le mur de soutènement de la voie ferrée forment comme une petite placette (5.0.6), destinée au stationnement, que clôt l'ancien hôtel Moderne – merveille de l'Art nouveau édifée en 1908, dont la magnifique toiture fut rasée en 1957 pour laisser place à un appendice bétonné d'une banalité désolante. Accolé, mais placé sur un palier supérieur donnant sur le quai des rails, se trouve l'ancien pavillon des eaux, un bâtiment néo-renaissance de couleur vive. Le nouvel accès aux

quais, construction de verre et acier au nord-ouest de la gare, donne un accent moderne dans ce contexte. Les bâtiments affichent souvent le type de surhaussement qui se présente sous la forme d'un étage mansardé ou de lucarnes sur les toits, un couronnement habituellement de couleur plus sombre. C'est ce qu'a essayé de copier l'immeuble construit récemment vis-à-vis de la gare, qui ne réussira pourtant pas à concurrencer ces monuments que sont ses voisins.

Au sud, l'avenue est longée par un magnifique complexe Heimatstil de 1912 (5.0.9) d'une couleur plutôt sombre, formant une cour par une deuxième rangée à l'arrière. Ce complexe est un exemple type de ce que ce style cherchait à réaliser, à savoir l'intégration d'éléments architecturaux divers assimilés à une technique ou à une forme de construction qui se voulait traditionnelle et locale. Ainsi dans la cour, la partie arrière du bâtiment donnant sur l'avenue de la Gare présente des fenêtres encadrées montant vers la corniche de couronnement avec consoles, tandis que vis-à-vis, la façade de l'immeuble arrière monte vers une toiture mansardée avec moult percements, colombages et pignons surhaussés. Plus loin, l'avenue se termine sur l'ancien hôtel de l'Europe (5.0.10). Construit en 1897, il est le dernier spécimen de l'architecture hôtelière néobaroque si répandue dans le quartier et dans le site tout entier. En amont sont disposés individuellement sur une trame très lâche des bâtiments publics nettement plus petits, parmi lesquels se trouvent un centre paroissial et une école (5.0.11).

De l'autre côté de la gare, le tronçon médian de l'avenue se termine sur le grand giratoire qui donne accès au tunnel de Vernex qui passe sous les rails et qui est gardé par la bâtisse néoclassique de l'ancienne banque de Montreux (5.0.4). Dans ce secteur, la différence de niveau avec la route du lac, rendue visible par les petites ruelles ou les interstices entre les bâtiments, est toujours impressionnante. Au nord du giratoire, la linéarité de l'avenue est interrompue par une cellule artisanale et résidentielle composée de bâtiments de plus petit gabarit (5.0.3) qui rend compte de l'ancien hameau de Vernex, qui descendait ici vers le lac. Datant du milieu du 19^e siècle et même d'avant, les constructions, de formes et de gabarits similaires à celles du noyau ancien qui se trouve au-

dessus de la ligne de chemin de fer, sur le coteau, comportent trois niveaux. Leur orientation est variable, étant régie par l'ancien parcellaire, plus petit et plus compliqué. Ce petit groupement amène une certaine complexité structurelle bienvenue, contrastant avec la rigueur de l'avenue des Alpes. Celle-ci se poursuit vers le nord en reprenant la linéarité de la partie sud, avec des bâtiments toutefois plus modestes côté amont, tandis qu'en aval surgit l'imposante masse du Montreux Palace.

Sur le front du lac, le tourisme a également joué un rôle urbanistique. Ce secteur, pour ainsi dire homogène dans son hétérogénéité – tant cette dernière est forte –, est composé de bâtiments de hauteur identique, parmi lesquels subsistent quelques petites maisons plus anciennes. Cette variation des élévations introduit une certaine animation du front, qui, vu de près, n'en apparaît pas moins comme un véritable mur. Ainsi, les constructions apparaissent comme le socle de ce qui se développe plus haut, sur l'avenue des Alpes, surtout si l'on considère le soubassement du Grand Hôtel Suisse Majestic (5.0.7). Dans la longue rangée qui compose le front, on recense de nombreuses rénovations et de nouveaux bâtiments, qui respectent toutefois l'alignement de leurs prédécesseurs. Ces ajouts n'altèrent ainsi en rien l'impression d'unité de cette très longue suite. Il s'agit principalement d'immeubles de quatre à cinq étages sur un rez commercial qui témoignent d'une multitude de styles, du néoclassique au postmoderne en passant par l'Art déco et par le moderne. Vers le nord, quelques essais d'adaptation tentés par un revêtement en pierre des façades n'ont pas eu les résultats escomptés.

Pour quiconque venant du nord depuis Clarens, le déroulement du front de la Grand-Rue commence avec l'église allemande (5.0.1) qu'un mur surélève. La bâtisse néoromane est décorée de lésènes grises et dotée d'un clocher latéral. La cure lui est accolée et donne à l'arrière, présentant une tourelle, sur l'avenue des Alpes. Puis vient l'immense masse du Montreux Palace dominant le secteur (5.0.2). Sur un soubassement saillant qui l'élève de la rue, cette énorme bâtisse claire d'une largeur inouïe présente 23 axes de fenêtres que structure un foisonnement

de loggias, de bow-windows et de balcons surmontés de marquises jaunes. L'exubérance du décor devient carrément folle sur l'aile sud, où le socle est surmonté d'un étage réservé aux salles communes, puis de cinq étages et d'un niveau mansardé, le tout surmonté d'un fronton. La façade blanche, avec ses balustrades aux motifs végétaux en fer forgé et ses colonnettes, finit par donner le tournis à quiconque la contemple un peu trop longtemps sous un soleil radieux. Avec le Montreux Music and Convention Center (0.0.2) et l'ancien Pavillon des Sports (0.0.3), le Palace prend la route d'accès en tenaille, avant que ne se déroule, côté lac, un fort impressionnant jeu d'ouvertures et de fermetures entre des bâtiments qui s'avancent vers la Grand-Rue et des espaces verts, avant de déboucher sur la place du Marché (0.0.7).

Le front de la Grand-Rue se reflète dans une série d'immeubles locatifs de la fin des 19^e et 20^e siècles alignés unilatéralement dans son prolongement septentrional (8). Pour qui vient du sud, c'est d'abord un mur de soutènement en pierre de taille en amont de la route qui définit l'espace-rue. En contrehaut se tiennent quatre villas de trois niveaux aux accents Heimatstil, divergeant principalement dans la forme de leurs toitures, qui marquent le débouché de l'avenue des Alpes et se reflètent dans la façade en verre de la partie occidentale du Montreux Music and Convention Center (0.0.2), créant un fort contraste de style. Mais ce qui impressionne, c'est surtout la suite de bâtiments remarquables de la fin du 19^e siècle s'échelonnant sur la Grand-Rue – qui à partir d'ici s'appelle l'avenue du Lac. Après l'église anglaise (8.0.1), bâtisse néogothique perchée au-dessus de la route, suivent la Villa Toscane, qui mérite bien son nom, avec ses loggias évoquant la Renaissance italienne, différents corps saillants, le tout un peu en retrait, puis la maison J.-J. Rousseau, un haut bâtiment classicisant de 1894, fortement urbain, avec rez-de-chaussée commercial et mezzanine, deux beaux-étages et un étage mansardé. En deuxième couche, sur un haut mur de soutènement, se tient un immeuble locatif de 1905 qui par ses formes s'apparente aux hôtels contemporains, avec grand balcon, deux surélévations latérales dotées de bow-windows et couronnées d'une terrasse faîtière. De l'autre côté de l'avenue, deux villas de 1900 plantées dans leurs grands jar-

dins entourés de haies sont des échantillons types des bâtisses que l'on trouve partout dans le site, dont elles forment d'ailleurs la porte septentrionale.

Le coteau situé au nord du noyau villageois

Une aire principalement destinée aux édifices publics se tient juste au-dessus des rails le long de la rue de la Gare montant vers le noyau villageois, bâtiments que l'on aperçoit d'ailleurs surplombant la gare dès que l'on arrive en train (6). Assez dense près de la gare, cette cellule s'espace à l'endroit où les bâtiments deviennent plus grands, avant de se fondre de nouveau dans les volumes plus petits du noyau villageois. La rue de la Gare est bordée des deux côtés, tout d'abord par des habitations de trois à quatre niveaux dotées de consoles et de chaînes d'angle structurant les façades datant de la fin du 19^e siècle. Plus petite, comme prise en tenailles entre ces constructions, se tient, élégante et élancée, la chapelle écossoise, évoquant presque un château de Walter Scott (6.0.1). Puis, l'espace s'ouvre et le terrain s'aplatit un peu pour former une plateforme où plusieurs édifices publics sont perchés au-dessus des installations ferroviaires. Parmi eux se trouve le collège de 1871, bâtiment néoclassique en U précédé d'un portique, et, un peu plus haut et de l'autre côté de la rue, celui de 1897 (6.0.2). Tandis que l'on pourrait – vu d'aujourd'hui – prendre le plus ancien collège pour l'un des hôtels typiques de cette époque, le plus récent, lui, s'efforce de s'en distinguer clairement. Ce bâtiment colossal est composé de trois ailes, celle du milieu étant saillante et surélevée par un étage attique qui a remplacé en 1951 le toit à la Mansart d'origine. En outre, l'appareil en pierre de bosse, mais surtout les vastes baies – notamment au deuxième étage – font ressortir le corps central. Cette longue barre est dégagée sur le côté aval de la rue par une aire de stationnement et de repos. Depuis la plateforme, on bénéficie non seulement d'une vue vers le bas, mais également d'un panorama qui s'étend le long du coteau jusque vers le château du Châtelard, au nord.

Au nord, après un intervalle constitué d'immeubles commerciaux au gabarit écrasant (V) venus se placer près de la gare, la rue se remet à monter la contre-pente et est bordée des deux côtés de bâtiments plus petits et dévolus à l'habitat, placés eux aussi goutte-

reaux sur rue. C'est ici que commence le quartier qui s'est développé à partir de l'ancien hameau de Vernex (7). Ayant ses origines dans un noyau artisanal et paysan pourvu de maisons viticoles disposées dans la ligne de pente, il se compose désormais entre autres de splendides résidences classicistes et mène dans un secteur situé plus haut où dominent les immeubles Heimatstil. Tandis que dans la partie inférieure, la rue forme un étroit goulot d'étranglement entre deux rangées de bâtiments, la disposition se relâche plus haut, où les maisons se font plus grandes, plus récentes et se retirent de la chaussée afin de laisser des espaces à l'avant. Elles s'élèvent sur des terrasses aménagées à flanc de coteau et l'on découvre entre elles des restes de potagers, parmi lesquels se tiennent encore quelques maisons d'aspect villageois plus petites. Les qualités spatiales du quartier sont dues à la longueur des rues étroites et en pente. A l'intérieur s'offrent des dégagements sur des habitations qui se posent en fond de perspective et surtout des vues magnifiques sur les Alpes, le lac et les parties inférieures du bâti. L'alignement plus lâche a quelque peu souffert de l'intrusion d'immeubles sans visage – ou au visage plutôt sans charme – depuis les années 1960 (7.0.1, 7.0.2). Dans la partie supérieure du quartier, la route décrit un étroit virage, avant de poursuivre son ascension et atteindre une petite cellule qui s'est développée aux environs de l'an 1900 autour de la halte ferroviaire de Vuarenes (0.0.16).

Regroupant maisons paysannes et artisanales, le noyau d'origine de Vernex se situe dans la ligne de pente, le long d'un ancien chemin de liaison (7.1). Il s'organise en deux pôles bien différenciés, d'une part en amont de l'avenue de Belmont, sur le Sentier de Jolimont, avec de l'artisanat, des volumes imbriqués formant des cours et des espaces intermédiaires dans un tissu assez dense, et en aval d'autre part, avec des maisons de maître cossues qui se tiennent à des distances régulières sur leurs terrassements respectifs le long de la rue du Centre. Celle-ci descend jusqu'à la césure formée par les rails que traverse une passerelle. Les résidences dont on devine le passé viticole siègent toujours au milieu de vignes dont il reste de petites parties (III). La continuation du bâti original ne se laisse plus que deviner, celle-ci se présentant aujourd'hui sous la forme d'immeu-

bles d'habitation et d'artisanat qui sont aujourd'hui intégrés au bâti de l'avenue des Alpes (5.0.3).

Dans le prolongement de l'axe du quartier vers le nord, le grandiose ancien hôtel Château de Belmont construit en 1896 ouvre une rangée de bâtiments qui offre différentes expressions de l'architecture du tournant du 19^e au 20^e siècle (0.3). Ce bâtiment symétrique à ailes légèrement saillantes a été agrandi vers le nord après 1901 afin de doubler sa capacité d'accueil puis devenir l'hôtel Château Belmont. Le suit un grand immeuble classicisant plus récent, avant que ne s'égrènent, plus petites, mais poursuivant une même ambition architecturale et une même ouverture stylistique que l'hôtel, des résidences cossues que l'on peut voir de loin mêlant Art déco, Art nouveau et le style pittoresque, avec quelques références à la Renaissance italienne ; parfois pourvues de tourelles, elles évoquent même alors le style château de conte de fée. Datant d'entre 1895 et 1906, plusieurs ont été conçues par l'architecte Eugène Jost. Autour d'elles apparaît une partie verdoyante du coteau restée jusqu'ici non construite (III).

Plus loin encore, le coteau de Belmont forme un lotissement de villas identiques datant de 1954, entourées de grands jardins et accolées au flanc du versant (13). Elles présentent un étage auquel vient s'en ajouter un autre aménagé sous des combles couverts d'un large toit à deux pans. Il s'agit d'un des derniers exemples où l'on a essayé de réguler la construction de l'ancien vignoble afin de lui donner une certaine unité et cohérence. Ce groupement fait donc d'autant plus figure d'îlot au sein d'un développement sinon désordonné. Parées de leurs couleurs vives, les maisons sont visibles depuis le bord du lac.

L'église et le coteau situés au sud du noyau villageois

Depuis le carrefour central des Planches, la rue de l'Eglise permet d'accéder au monument le plus ancien de Montreux, qui lui aussi est visible loin à la ronde. Situé dans le prolongement du bras méridional du noyau villageois, le groupement de l'église s'étale sur deux terrasses superposées. Sur le palier supérieur se tiennent la maison de Dieu (0.0.19) et l'ossuaire,

ainsi que la chapelle Saint-Michel, qui fait partie du mur qui entoure et soutient les bâtiments (0.0.18). L'église construite en pierres de moyen appareil à la fin du Moyen Age s'élève au milieu d'une terrasse arborisée. Son chœur polygonal est structuré par des contreforts en calcaire blanc de grand appareil entre lesquels s'ouvrent les baies gothiques. Un clocher-porche cossu signale le sanctuaire. Dans le rocher sur lequel se tient le groupement ecclésial ont été aménagés des passages pittoresques, où l'on trouve même une grotte de tuf. Au pied de cette impressionnante mise en scène, se tient la cure de 1909 (0.0.20), dans son jardin, d'apparence trapue, typique de l'Heimatstil. Par sa position, elle fait le lien vers le quartier de villas qui s'étend en contrebas.

Ce dernier (3) se présente sous une forme lâche. Il est composé de bâtiments de taille modeste, à savoir des villas et des pavillons, mais aussi des villas de type chalet avec boiseries. La riche arborisation des jardins en terrasses contribue à diffuser une impression d'aisance et de tranquillité. Un réseau de rues simple donne accès aux résidences, qui s'alignent en couches superposées le long du coteau. Au milieu du quartier s'ouvre un grand espace vide, qui sert de parking et de terrain de jeux. Seule à suivre la ligne de la pente, une rangée de locatifs contigus (3.0.1) forme la limite septentrionale du quartier, juste avant le vallon de la Baye. Le terrain y est tellement raide que les différentes ailes des barres d'habitations descendent en escalier. Il s'agit là d'un des très rares bâtiments du site à ne pas orienter ses appartements vers le lac, toutes les autres villas du quartier suivant quant à elles la tendance générale.

Plus bas, sur un palier intermédiaire, une vaste terrasse s'étale comme une esplanade. Elle fait la transition vers le sud, là où se tiennent des immeubles à même le coteau raide, tel un mur dédoublant la nature (9), si bien que vus depuis le haut, ils y apparaissent comme enfouis, cette propriété les rendant particulièrement remarquables. Il s'agit de locatifs cossus de cinq niveaux aux légers accents Art déco construits en 1909 le long d'une rue ondulant légèrement, leurs voisins datant quant à eux des années 1960 et 1970 (9.0.1). Les espaces étroits qui séparent les bâtiments permettent des échappées vers le bas et le haut, où ap-

paraît par conséquent l'église. Leur vis-à-vis se présente sous une forme encore plus étonnante de quatre résidences d'un seul niveau donnant sur la rue, mêlant italianisme et classicisme, qui en fait se révèlent être les étages supérieurs de locatifs ancrés profondément en aval. Fruits d'un concours qui a eu lieu en 1905, ces immeubles de luxe furent finalement construits à partir de l'année suivante. Hauts de quatre niveaux, ils ouvrent de larges baies en arc de demi-cercle sur le lac, des colonnettes ornent les façades que le jury qualifia d'« architecture n'ayant pas le caractère local, mais cependant pouvant être admise comme appropriée à une station d'étrangers ; son caractère méridional peut certainement s'admettre dans le doux climat de Montreux. » Élément singulier, le chemin de fer passe sur un pont au niveau de leur premier étage. L'extrémité méridionale du quartier est dominée par un très haut bâtiment (9.0.2). Il s'agit d'une ancienne clinique qui s'élève sur un socle de trois niveaux dans le rocher même, avant que n'apparaissent un nouveau socle de deux niveaux et le corps principal de quatre étages avec toit à la Mansart. A l'instar des résidences décrites précédemment, il fait le lien entre les différentes strates. Sur l'avenue du Midi, il forme avec une brève rangée lui faisant face comme une porte d'entrée ; or c'est ailleurs que réside son intérêt principal.

Il fait en effet partie d'un véritable chapelet de bâtiments de très grand gabarit et de formes néo-classiques qui se déroule au pied du coteau en direction de Territet, depuis l'ancien hôtel National, en passant par le Grand Hôtel Excelsior (10.0.2) et la clinique de Bon-Port, jusqu'au complexe résidentiel Riant-Château (0.1) et qui culmine avec l'ensemble de l'hôtel des Alpes (11.1).

Vers le sud, en direction de Territet

Pour quiconque longe la route depuis le quartier du Trait en direction du sud, un long alignement d'hôtels et de résidences se cache derrière la ligne de chemin de fer (10). Les bâtiments s'égrènent au pied de son talus le long d'une ruelle étroite qui suit la courbure du lac, à l'instar de la route cantonale et du chemin de fer qui lui sont par conséquent parallèles. La raideur du talus de la voie ferrée (X), d'une part, et les grands et hauts volumes des bâtiments

bordant la rue, d'autre part, engendrent un effet de gouffre assez spectaculaire qui contraste nettement avec l'ouverture sur le Léman du côté sud-ouest. Vus depuis le lac, l'alignement d'hôtels et de résidences s'élève en un front qui n'a pas grand-chose à envier à celui situé plus au nord. Ses éléments les plus marquants sont le Golf Hôtel (10.0.1), une bâtisse classicisante dotée d'un corps saillant et décorée de pilastres, éblouissante de blancheur. Plus loin, la clinique de Bon-Port forme un complexe avec le Grand Hôtel Excelsior (10.0.2), qui possède un remarquable bel-étage surmonté de cinq niveaux de chambres et d'un étage mansardé. La façade est décorée de colonnes et de tout un rideau de balcons aux balustrades en fer forgé. Plus au sud se trouve la vaste résidence d'Ami Chessex, le promoteur du tourisme qui contribua tant à l'essor de Territet. Construite en 1892, cette bâtisse imitant un château de l'époque de Louis XIII est posée sur un énorme soubassement – appelé galette –, abritant remises et ateliers, qui le relie à l'hôtel voisin. Les grandes baies en plein-cintre de ce socle reprennent et poursuivent celles de l'hôtel. La rangée alignée sur le lac est terminée par un immeuble surprenant construit sous la forme d'une pyramide Maya et par deux locatifs de luxe, plus petits, édifiés au début du 20^e siècle dans de magnifiques jardins donnant sur le Léman.

En amont, séparé de l'ensemble précédent par la voie ferrée et la route cantonale, adossé au pied du coteau qui présente ici une pente impressionnante, s'élève le lotissement du Riant-Château (0.1), tout à fait remarquable de par sa hauteur, la richesse de ses façades, la grandeur de ses baies vitrées et la place qu'il s'attribue en élargissant l'avenue jusqu'à ce qu'elle devienne un véritable parvis. Son corps est articulé en deux parties décalées l'une par rapport à l'autre, hautes de quatre niveaux sur rez-de-chaussée avec étage mansardé et présentant des lucarnes sur un toit à la Mansart. Orienté en direction des composantes centrales, le côté étroit du lotissement est flanqué de consoles qui lui donnent un profil particulier.

Territet

Situé au pied du coteau le plus abrupt du littoral montreusien, l'ancien village de Territet a fini par se doter d'un long développement résidentiel et tou-

ristique (11). La distance qui le sépare du centre de l'agglomération est comblée par le très fort lien visuel existant avec l'église posée en haut sur le coteau, signe de l'appartenance de Territet à la paroisse commune. Dans le parc situé au nord (XII) se tient la station du funiculaire vers Glion (0.0.35) évoquée par F. Scott Fitzgerald dans « Tendre est la nuit », qui témoigne, avec l'église anglaise de 1877 (0.0.34), de la diversité des apports du tourisme. En même temps, ces deux objets, qui sont comme écrasés par l'immense masse de l'hôtel des Alpes (11.1), initient un espace hétérogène composé de services, de garages – dont le remarquable Atrium – et surtout de résidences. Au pied du coteau, des immeubles de la fin du 20^e siècle occupent une large partie du terrain et ferment les perspectives en direction du haut. En contrebas, sur un palier situé entre celui de la route de transit et le bord du lac verdoyant, se tiennent les derniers vestiges villageois. Au pied de la rue de l'Auberge, une étroite ruelle se détachant du réseau habituel en dévalant une pente vigoureuse, se trouve un dernier bâtiment ancien, la maison Joffrey, construite au 16^e siècle (11.0.1). Tout près d'elle se tient un immeuble du milieu du 20^e siècle, autre exemple des grands changements connus par ce secteur, où rares sont les objets qui peuvent encore témoigner de l'époque qui a précédé l'essor touristique. Sur la route qui sort du site, le bâtiment original de l'hôtel Bristol a été remplacé dans les années 1980 par un déplaisant bâtiment rouge de huit niveaux (11.0.3). Enfin, près de la sortie du site, s'élève un immeuble des années 1960, tel un mur.

Témoin de la force avec laquelle Ami Chessex a transformé le village en station touristique, c'est sans doute le quartier du Grand Hôtel (11.1) qui joue le rôle le plus important dans la constitution de l'image de Territet. A partir d'une première pension ouverte en 1844 et progressivement agrandie au gré de démolitions et reconstructions successives – tout d'abord œuvre de Louis Maillard puis dès 1894 d'Eugène Jost – le Grand Hôtel et l'hôtel des Alpes forment un complexe occupant le front amont de la rue sur près de 250 mètres. Son socle, avec sa galerie datant de 1882 abritant magasins et bureaux, porte une suite tout à fait remarquable de magnifiques constructions. Point fort de l'architecture hôtelière, non seulement

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud

de Montreux mais de tout le pays, l'ancien Théâtre de l'Alcazar de 1895 (11.1.1) ouvre la rangée avec sa salle en demi-cercle, dotée de belles verreries à l'étage et couverte d'un toit plat. Puis, à l'emplacement de la première auberge jamais construite à cet endroit, vient l'hôtel des Alpes, édifié en 1904 dans le style Renaissance française, haut de quatre niveaux, plus étage mansardé, avec ses tours d'angle et une partie centrale saillante couverte d'un toit à croupes avec lucarnes. Il est suivi par le jardin d'hiver de 1911, de hauteur moindre, puis par le Grand Hôtel néo-baroque de 1888, plus large encore, qui reprend la même disposition, mais en beaucoup plus exubérant que le plus classique hôtel des Alpes. Dans le prolongement de cet alignement, en retrait de la route, se tiennent la villa Voltaire, construite en 1907 par la Société du Grand Hôtel voisin, dans une architecture italianisante affichant quelques éléments Art déco, ainsi qu'un immeuble de 1900 aux forts accents Art déco. Ce dernier forme pour ainsi dire un couple avec le grand immeuble commercial des Roches brunes (11.0.2), une merveille Art déco de sept niveaux traités chacun différemment et rétrécissant en échelon, comme les ondes que laisse un caillou tombé dans le Léman.

En direction de la sortie sud du site se crée un effet de porte, avec deux complexes impressionnants entraînant un net étranglement de la route (11.2). Du côté amont, un immeuble locatif de 1896 présente son corps central de trois étages flanqué d'aires latérales à toiture en bâtière aux pignons ornés de cartouches et de pilastres. Orientée vers le centre de la localité, sa façade nord possède un important corps de véranda de trois niveaux au-dessus du socle, cet immeuble répondant ainsi au Grand Hôtel. Au sud, deux résidences Heimatstil d'allure riante sont disposées sur une terrasse où les rez-de-chaussée abritent des magasins. En face, du côté aval, la tourelle de l'institut Monte Rosa de 1896 s'aventure dans la rue. Elle présente des éléments néogothiques puis des colombages à l'étage, tandis que l'institut lui-même est un grand bâtiment classique, ce complexe réunissant par là-même les deux styles prépondérants du développement touristique de Territet en particulier et de Montreux en général.

Depuis là, des rues grimpant en lacets la pente raide du coteau mènent à divers immeubles et résidences (12), autant de témoignages du développement résidentiel qui a eu cours après le premier essor touristique, dans la première partie du 20^e siècle. Ce développement a remplacé l'ancien hameau de Collonges. Les bâtiments serrent de près la rue d'accès, avant de s'espacer davantage vers le haut. On trouve également de nombreux immeubles plus récents sur le côté amont de la rue. La plupart des constructions comptent trois niveaux et parmi les formes architecturales qui y ont été plébiscitées prédomine le style pittoresque. On y aperçoit de nombreuses tourelles ornant des toitures compliquées, qui, dans la perspective depuis le bas, apparaissent comme autant de doigts levés. D'apparence rustique, le collège de 1909, juché sur son parvis, marque le centre de ce quartier (12.0.1). Au-dessus s'enlace le spectaculaire viaduc de la route de Glion, qui monte parmi les terrasses sur lesquelles se déroule un tapis de villas à perte de vue.

Sur le même palier du coteau, à la limite extrême de la commune de Montreux, l'ancien noyau agricole du hameau de Veraye (0.2) se présente sous la forme remarquable d'un complexe imbriqué de maisons rurales. S'adaptant au terrain accidenté, les courtes rangées sont orientées sur un mini système de ruelles montantes formant angle au milieu du pâté. Une fontaine couverte marque ce carrefour intérieur. Les bâtiments se font plus hauts là où la pente est la plus accentuée. On y trouve des habitations de deux niveaux, des ruraux et de l'artisanat. Quelques constructions présentent des murs en pierres apparentes. Les arrières de la rangée placée dans la ligne de la pente donnent sur des vergers disposés en demi-cercle, près de la rivière (0.0.33). Aux avant-postes en direction du noyau de Territet, une grande habitation abrite ses quatre niveaux sous un toit à la Mansart où pointe un pignon en berceau élancé, comme on en voit sur les usines horlogères combières. Tout autour de cet îlot agreste, comme surgis d'un autre temps, se trouvent quelques jolies villas et locatifs classiques ou Heimatstil. De nombreuses rénovations ont néanmoins fini par rendre les abords de cette cellule méconnaissables, surtout au nord, où pointent de très gros immeubles peu amènes des années 1970–1980.

Les principaux environnements

Si les quais forment un ruban qui longe le site et lui donnent une cohérence visuelle horizontale, les perspectives à la verticale aboutissent à coup sûr sur les grands hôtels ô combien imposants de Glion (0.0.37) et de Caux, perchés sur leurs paliers superposés au sud, tous deux sis au ras de la falaise. Si l'on étire encore plus les axes visuels, tout au nord pointe le château de Châtelard, et au sud, celui de Chillon, ces deux monuments formant les derniers points du réseau visuel qui s'étend dans la longueur depuis Montreux. Ils subliment en outre un principe qui détermine Montreux dans sa totalité : celui d'une omniprésente superposition de strates. Tout aussi manifeste est le jeu de contrastes qui se joue entre la verticale du coteau et l'horizontale des longues barres d'hôtels, du collège ou de l'hôpital (0.0.22), dans le secteur nord, par exemple.

Le bord du lac (I) se présente donc sous la forme d'une longue promenade ceinturée de jardins privés et publics où poussent de nombreux arbres, parmi lesquels maintes essences prestigieuses et plantes exotiques. Il est par exemple possible de profiter ici du plaisir – a priori plutôt rare en Suisse – de se promener à l'ombre d'une allée de pins parasols. Ici, les hôtels et leurs aménagements, tout comme les terrains de tennis ou les terrasses des restaurants, cherchent bien entendu à s'approcher le plus possible de la rive. A l'instar des immeubles et des villas, qui parfois la transforment en une bande bien mince mais qui réussit néanmoins à continuer sur tout le front du site, ce jusqu'au débouché de la Baye de Veraye (0.0.12). Au nord, ce sont les très grands volumes du 2M2C – désignation plus contemporaine du Montreux Music and Conference Center (0.0.2) – qui occupent une large place dans l'espace situé entre la Grand-Rue et le Léman, sans pour autant l'obstruer. Pourtant, l'ancien Pavillon des Sports du Palace (0.0.3) impressionne davantage. Largement ouvert vers l'extérieur, sur le lac, il exhibe ses menuiseries et ferronneries sécessionnistes et sa coupole en vitrail qui dégagent une impression de grandeur assez rare en Suisse. Côté rue, il constitue le premier de toute une suite de bâtiments (0.0.4–0.0.6) qui s'avancent vers la route, l'encadrent et participent au jeu d'ouvertures et de fermetures qui caractérise le front du lac dans

ce secteur. Le marché couvert (0.0.7), une construction élégante avec une nef, deux bas-côtés et un transept couvert d'un vaste toit cruciforme, occupe un autre élargissement de l'espace offert par les quais, juste avant que les constructions ne s'avancent sur la pointe du cône de déjection de la Baye de Montreux. Le restaurant mauresque y est placé comme sur une île, laissant peu de place au promeneur, avant que les espaces ne s'élargissent à nouveau derrière le casino (0.0.27). Ce dernier est venu remplacer celui qui a été détruit dans le célèbre incendie qui a eu lieu en 1971 pendant le concert de Frank Zappa. L'amateur d'architecture choisira sans doute de le passer sous silence.

Des portions de vignes, et même des chalets viticoles, ont été préservés (III), tels les morceaux épars sur le coteau par ailleurs construit à perte de vue (VI). Il est couronné, parcouru et en partie couvert par l'autoroute A 9 qui se déroule sur ses immenses piliers (0.0.36). L'espace cultivable sur le coteau se resserre nettement vers le sud, la pente y devenant encore plus raide. Un vaste réseau de routes en corniches et lacets monte à l'assaut des hauteurs, bordées – là où cela est possible – par une suite interminable de villas, tantôt cossues, tantôt plutôt quelconques, s'insérant dans un cadre verdoyant (XI).

Qualification

Appréciation du cas particulier dans le cadre régional

<input checked="" type="checkbox"/>	Qualités de situation
---	-----------------------

Qualités de situation remarquables de l'agglomération née de la réunion de plusieurs noyaux dispersés sur le coteau en forte pente, dominant le lac à l'un des endroits les plus pittoresques de la Suisse, faisant partie d'une commune qui s'élève des rives du Léman jusqu'aux cimes des Préalpes ; adaptation parfois subtile, parfois vigoureuse du bâti à la topographie difficile, mise en évidence par le grand nombre de passages, d'escaliers et de chemins escarpés avec d'innombrables belvédères ; qualités affectées cependant par l'immense développement de constructions résidentielles de ces dernières décennies.

Montreux

Commune de Montreux, district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, canton de Vaud

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes, de par la multitude et la variété des espaces-rues engendrés par les différences de niveau à l'intérieur du site, ainsi entre la composante des Planches et la cellule industrielle située plus bas, ou ceux remontant depuis le lac vers le haut ; prédominance de longues rues bordées d'un bâti dense formant d'impressionnantes suites et perspectives, notamment sur l'avenue des Alpes. Contraste intéressant entre les larges avenues et promenades sur les terrains plats et les étroites ruelles parfois montantes dans les anciens noyaux. Incessant jeu d'ouverture et de fermeture des espaces, par exemple sur la Grand-Rue, face au lac, ou dans l'ancien village des Planches, au fort caractère refermé.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales exceptionnelles grâce à la présence des grands hôtels, qui comptent parmi les plus beaux de Suisse, et des nombreux autres témoins du développement touristique et résidentiel apparu au tournant du 19^e au 20^e siècle, avec des immeubles, des villas, différents lieux de culte et palais à vocation publique ; chacune de ces catégories est riche d'exemples de tous les styles de l'époque : classicisme, néo-baroque, Art nouveau, Chalet Suisse, Heimatstil, Art déco. Qualités confirmées par la présence, au sein de ce foisonnement, d'anciennes cellules agricoles, de maisons de maître et d'habitations remontant à la première moitié du 19^e siècle, le tout couronné par l'église de style gothique tardif sur le coteau.

2^e version 02.2012/don

Photos numériques : 2014
Christian Nötzli

Coordonnées du site
559.869/142.577

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse